 REPUBLIQUE D’HAITI

## MINISTERE DE L’EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

## COMMISSION MULTISECTORIELLE NATIONALE D’IMPLANTATION DU SECONDAIRE

**2-FRANÇAIS**

**2015-2016**

**SOMMAIRE**

Page

[Préambule 4](#_Toc172947130)

[I. Finalités de l’Éducation HAITIENNE 5](#_Toc172947131)

[II. BUTS ET OBJECTIFS GENERAUX DE L’EDUCATION EN HAITI 6](#_Toc172947132)

[III. MISSION DE L’ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI 6](#_Toc172947133)

[3.1. Mission d’Instruction 6](#_Toc172947134)

[3.2. Mission de formation à la vie sociale 7](#_Toc172947135)

[3.3. Mission de qualification 7](#_Toc172947136)

I[V. OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L’ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI 8](#_Toc172947137)

[4.1. OBJECTIFS 8](#_Toc172947138)

[4.2. PRINCIPES 8](#_Toc172947139)

V. CONTEXTE………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………10

[PROGRAMME CADRE DE FRANÇAIS 22](#_Toc172947142)

[PROGRAMME DETAILLÉ DE FRANÇAIS 46](#_Toc172947151)

Ce document-Programme du **Secondaire** a été révisé, sous la responsabilité de la Direction de l’Enseignement Secondaire (DES) et la Commission Multisectorielle D’Implantation du Nouveau Secondaire, par une Commission Spéciale organisée en SOUS-COMMISSION des diverses disciplines formées de spécialistes appartenant à l’ensemble des secteurs d’Éducation, publics et privés, notamment :

\* La Commission Multisectorielle D’Implantation du Nouveau Secondaire (COMINS) \* L’Institut National de Formation Professionnelle (INFP) \* Aide et Action, Haïti \* Le Collège Julmiste Joseph\* Le Collège LEO DEFAY \* L’Université Valparaiso \* L’Association Haïtienne des Professeurs de Français (ASHAPROF) \* Le Ministère de la jeunesse et des Sports et de l’Action Civique \* L’École Nationale des Arts \* Le Centre d’Études Secondaire \* Le Collège Catts Pressoir \* Le Collège Blaise Pascal \* Le Nouveau Collège Bird \* L’Institut Sainte Rose de Lima \* Le Centre d’études Ketnel Vernet \* Le Collège Joakim Etienne \* L’Université Quisquéya (UNIQ) \* La Société D’Ingénierie et de Technologie (INGIETEK)

* l’Institut Haïtien de Formation en Sciences de l’Éducation (IHFOSED) a assuré l’encadrement technique et méthodologique des Sous-commissions d’élaboration et a apporté un appui logistique à la production de ce document.

Le Ministère de l’Éducation National et de a Formation Professionnelle, par circulaire en date du----------2015, a décidé de mettre fin à cette anomalie qui dure depuis huit ans, à savoir deux secondaires qui évoluent en parallèle. Pour ce, le MENFP a constitué une équipe chargée de faire l’évolution des programmes pédagogiques opérationnels, des modules et des fiches pédagogiques. De plus, au cours de l’année scolaire 2015-2016, il sera conduit une évaluation de l’implémentation en salle de classe.

Le Ministère de L’Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle adresse ses sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué directement ou indirectement à l’aboutissement de ce travail de haute portée.

### 

### Préambule

Suivant les principes de la nouvelle Politique éducative nationale, ce PROGRAMME PEDAGOGIQUE OPERATIONNEL vise à consolider les bases Philosophiques, sociologiques, pédagogiques et psychologiques de l’Éducation des apprenants pendant leurs études au cours de l’école Secondaire. Ses Caractéristiques sont les suivantes :

1. RENFORCEMENT des acquis réalisés;
2. Nouveau Profil de l’apprenant en fin de scolarité, exprimé sous forme de compétences à démontrer en fin de cycle
3. STRUCTURES de l’École Secondaire haïtienne;
4. PROGRAMMES CADRES ET DETAILLÉS pour l’ensemble du cycle pour chaque année d’enseignement et pour chaque discipline d’enseignement;
5. NOUVELLES STRATEGIES d’enseignement et d’apprentissage, afin de rendre plus efficace le travail des apprenants et des enseignants;
6. Préparation et ouverture vers les niveaux supérieurs de l’École Haïtienne (Enseignements Supérieurs et Universitaires)

Le programme scolaire du Secondaire inaugure une nouvelle étape dans l’évolution de la rénovation du système Éducatif haïtien. Par son Orientation, par son contenu et par son nouveau rôle dans la pratique scolaire, il se veut un instrument efficace pour la promotion de la démocratie, du civisme et de l’unité nationale, car il est destiné à tous les enfants du pays.

### FINALITÉS DE L’ÉDUCATION HAÏTIENNE

Selon le projet de Loi d’Orientation de l’Éducation élaboré en 1998 et déposé au parlement pour être entériné :

* L’éducation haïtienne, s’inspirant d’une philosophie humaniste et pragmatique, se veut nationale et affirme l’identité de l’homme haïtien. Elle doit favoriser l’épanouissement de la personne dans toutes ses dimensions, physique et sportive, affective, intellectuelle, artistique et morale et former des citoyens responsables, agents de développement politique, économique, social et culturel du pays. Elle doit promouvoir l’identité et la culture nationales. Elle doit également s’ouvrir aux valeurs universelles, régionales ou caribéennes et aux autres cultures, sans préjudices des valeurs culturelles du pays ;
* L’éducation haïtienne a pour mission de développer la conscience nationale, le sens de responsabilité et l’esprit communautaire par l’intégration dans son contenu des données de la réalité haïtienne. Par sa contribution à l’amélioration de l’environnement physique et social et aux progrès dans la vie sociale et économique du pays, elle constitue un instrument de développement national ;
* L’éducation haïtienne vise avant tout à favoriser la formation de l’homme-citoyen-producteur capable d’améliorer en permanence les conditions physiques naturelles ; à créer les richesses matérielles et contribuer à la promotion des valeurs culturelles, morales et spirituelles. L’école haïtienne doit prôner les grandes valeurs des temps modernes comme le respect de la personne humaine. Par ses nouvelles fonctions, l’éducation haïtienne doit procurer à tous les enfants du pays, indistinctement une formation de base polyvalente et solide, des opportunités de formation spécialisée à différents niveaux, ainsi que des possibilités réelles de réussir dans le développement des aptitudes individuelles.

### BUTS ET OBJECTIFS GENERAUX DE L’EDUCATION EN HAITI

L’École haïtienne se propose de promouvoir un processus global et continu d’éducation de tous les fils et filles de la nation d’une manière complète et harmonieuse, par la poursuite des buts et des objectifs généraux suivants :

* 1. L’intégration de l’École Haïtienne à tous les niveaux d’activités socio-économiques nationales.
  2. L’amélioration qualitative de l’enseignement et la rénovation des contenus.
  3. La promotion de l’identité nationale et des valeurs culturelles.

### III. MISSION DE L’ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI

Tel qu’il ressort des finalités, buts et objectifs généraux décrits dans les paragraphes précédents, l’enseignement secondaire haïtien se donne une triple mission : une **mission d’instruction**, une **mission de formation à la vie sociale** et une **mission de qualification**.

### Mission d’Instruction

Cette mission vise à transmettre les connaissances culturelles ou savoirs qui permettent aux citoyens de connaître aussi bien l’environnement national qu’international. Elle contribue également à élargir et compléter les connaissances transmises au fondamental dans les domaines historiques, géographiques, littéraires, scientifiques. Le nouveau secondaire contribuera à fournir aux apprenants les instruments, les concepts, et les méthodes de référence résultant des avancées de la science et des paradigmes de l’époque.

Cette mission d’instruction contribuera à produire des hommes et des femmes capables de se situer dans le monde contemporain, de se déterminer et d’évoluer en fonction des moyens et des circonstances. Elle développera chez eux l’esprit critique et vigilant à l’égard de toutes les formes de manipulation et de manichéisme. Aujourd’hui, un esprit formé a besoin d’une culture générale étendue et de la possibilité d’approfondir un certain nombre de matières. Les programmes doivent favoriser, à travers différentes séries d’enseignement, la simultanéité de ces deux tendances.

### Mission de formation à la vie sociale

Cette mission de formation à la vie sociale intègre trois dimensions qui sont liées :

* une dimension de formation à la vie civique que l’on peut qualifier, par rapport à l’étape actuelle de l’évolution de la société, de **construction de la démocratie et de l’État de droit en Haïti** dans la mesure où elle vise la formation d’hommes et de femmes capables de fonctionner comme des citoyens soucieux de leurs droits et de leurs devoirs et capables d’appliquer les règles du jeu démocratique ;
* une dimension de formation à l’action familiale pour préparer les apprenants à leur future vie de couple et à leurs responsabilités de parents.
* une dimension spirituelle et d’engagement communautaire caractérisée par une démarche individuelle située dans une collectivité, qui s’enracine dans les questions fondamentales du sens à la vie et qui tend vers la construction d’une vision de l’existence cohérente et mobilisatrice, en constante évolution et une contribution de l’individu à la vie collective fondée sur la reconnaissance de la valeur et de la dignité des personnes et orientée vers la construction d’une société plus harmonieuse et solidaire.

### Mission de qualification

L’enseignement secondaire occupe une place importante dans le système scolaire. Entre l’enseignement fondamental (1er, 2e  et 3e cycle) prévu pour tous – qui obéit à une logique d’unification – et l’enseignement supérieur – qui obéit à une logique de spécialisation, l’enseignement secondaire participe à la formation des apprenants dans la perspective d’une diversification progressive. Pour cela, il articule deux éléments constitutifs : **d’une part, une culture commune à laquelle doivent accéder tous les apprenants préparant un baccalauréat, d’autre part, des cursus de formation en relation avec les grandes familles de métiers ou secteurs d’activités.**

### IV. OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L’ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI

### 4.1. OBJECTIFS

En conformité avec la triple mission décrite ci-dessus, l’enseignement secondaire doit répondre aux objectifs généraux suivants :

* + assurer aux apprenants une formation générale, scientifique, technique et professionnelle de qualité en transmettant et en construisant des savoirs qui leur permettront de comprendre le monde contemporain ;
  + Développer chez les apprenants des attitudes, des aptitudes et des comportements leur permettant de devenir des agents de changement, de développement économique, social et culturel du pays et des promoteurs de la démocratie et des droits de l’homme ;
  + Donner aux apprenants une formation théorique et pratique favorisant le développement de qualifications indispensables à l’exercice d’une activité de production ;
  + Réaliser l’orientation des apprenants qui en fin de deuxième année du secondaire devra déboucher sur des filières diversifiées, celle-ci doit prendre en considération les souhaits des parents et des apprenants et les possibilités de ces derniers. Cette stratégie devrait entraîner, en bout de piste, une diminution du taux de redoublement et une augmentation du taux de réussite car, les usagers mesurent le système éducatif à l’aune des résultats aux examens officiels ;
  + Préparer les apprenants, au terme de l’enseignement secondaire, à s’adapter au marché du travail et/ou accéder à l’enseignement supérieur ou universitaire.

### 4.2. PRINCIPES

Pour répondre effectivement aux objectifs, finalités et missions définis, l’élaboration des programmes du Secondaire a été bâtie à partir des principes de base suivants :

* + 1. Promotion des disciplines scolaires de base capables de contribuer à la formation complète de la personne des apprenants.
    2. Les disciplines d’enseignement doivent permettre de lier la formation à l’emploi.
    3. l’orientation des contenus du programme vers l’interdisciplinarité, par l’organisation des curricula autour des thèmes centraux et par des approches liées à l’environnement économique, social, technique et culturel immédiat et à des structures concrètes de vie active.
    4. Le développement des apprentissages sur la base de l’orientation scolaire et professionnelle, doit tenir compte à la fois :

1. des compétences spécifiques à développer par chaque apprenant en fin de parcours ;
2. des souhaits et vœux des parents ;
3. des besoins réels du monde professionnel et des perspectives nationales de développement.
   * 1. Le choix des contenus et méthodes doit stimuler chez les jeunes l’esprit d’analyse, de synthèse, d’évaluation et de jugement, l’aptitude à la recherche et à la créativité, qualités indispensables à leur intégration dans le processus de production et de développement national.
     2. Le contenu pédagogique doit se distinguer par une réduction de l’opposition « Travail Manuel -Travail intellectuel », par le décloisonnement des enseignements de chaque discipline grâce à l’application des connaissances et du développement des aptitudes.
     3. Le curriculum doit offrir des chances égales d’accès :

* d’une part à des études et/ou des formations supérieures
* d’autre part à l’emploi par le biais d’une formation technologique axée sur les grands ensembles de métiers (Industries, Gestion, Agriculture, Commerce, etc.…)

### V – CONTEXTE

#### **V-1- Contexte linguistique :**

#### **V-1-1 Situation actuelle**

Tout au long de son histoire linguistique, Haïti a développé une diglossie qui distingue : « une élite bilingue, et les masses rurales et urbaines unilingues. » Très peu d’Haïtiens sont en effet capables de s’exprimer dans les deux langues. D’une part, le flou linguistique actuel s’écarte même de la situation diglossique : ni le français, ni le créole ne sont maîtrisés, l’un abâtardissant l’autre dans certaines situations.

D’autre part, le français, longtemps langue de l’élite, est souvent figé dans des emplois puristes et livresques, hors de tout contexte communicationnel et s’éloignant de l’accessibilité des masses. Langue normée, symbole d’ascension sociale, elle est souvent enseignée comme code rigide et non comme discours vivant.

Enfin, statuts et utilisation du français et du créole en salle de classe manquent de clarté, et leur utilisation respective se heurte à des interdictions ou comportements erronés. En se référant aux discours officiels, rappelons que :

* « Le créole est langue d’enseignement et langue enseignée tout au long de l’Ecole Fondamentale. Le français est langue enseignée tout au long de l’Ecole Fondamentale, et langue d’enseignement à partir de la 7ème année. » Article 29 du Décret organisant le système éducatif haïtien du 30 mars 1982 ;
* « Le français et le créole sont les langues officielles de la République. » Article 5 de la constitution de 1987.

1 Actes du colloque « Aménagement linguistique en salle de classe », MENJS, 1999

La langue française doit être enseignée comme une langue vivante. Mais elle n’est pas la langue maternelle de l’Haïtien. Si elle est bien la langue – cible, elle ne peut être enseignée comme langue étrangère : ses rapports linguistiques étroits avec le créole lui donnent plutôt un statut de langue seconde.

##### V-1 – 2 Situation souhaitée

L’écart diglossique doit se réduire pour aller vers le bilinguisme, et au-delà des enjeux sociolinguistiques, la maîtrise des deux langues doit être accessible au plus grand nombre. Les deux langues accéderont alors à une parité de statut qui permettra écho et richesse linguistiques.

**Quant à l’utilisation du français et du créole en salle de classe, elle doit être raisonnée et non imposée. Il est donc nécessaire de définir les intérêts respectifs de leur utilisation comme langue d’enseignement. Au secondaire, la langue d’enseignement en cours de français doit être le français, mais le recours à la langue maternelle peut dans certaines circonstances aider l’apprenant à formuler sa pensée, à conceptualiser, à «  décontracter » son expression orale, à établir des parallèles entre deux langues historiquement proches. L’usage du créole comme langue d’enseignement peut donc se révéler bénéfique dans certains cas, surtout dans le cadre d’une approche contrastive.**

**V-2Contexte littéraire**

##### V-2-1 Situation actuelle

Haïti est riche d’une littérature de langue créole, française, anglaise. Elle hérite aussi de références à la littérature française qui font partie de son socle culturel. La partition littérature française/ littérature haïtienne en pratique jusqu’à présent en salle de classe nuit à la mise en échos, relations, perspectives de ces différentes « voix » littéraires. Elle évacue de surcroît des œuvres majeures, francophones ou non.

**V-2-2 Situation souhaitée**

La familiarisation de l’apprenant avec la diversité des périodes, mouvements, œuvres, contextes est nécessaire afin qu’il comprenne la richesse et la créativité de son patrimoine culturel. Au lieu de découper et de séparer, faisons dialoguer les littératures. Elles sont avant tout des discours où se croisent des interrogations, préoccupations éternellement humaines. Cela nécessite à la fois interdisciplinarité (créole / français) et intertextualité.

De plus, même patrimonial, un corpus n’a pas à être une célébration d’un passé figé. Il s’agit de faire des textes littéraires des objets vivants, des voix, des discours qui parlent à celui qui les lit. L’enseignement littéraire est au service des lecteurs qu’il forme, et non de la littérature.

Rappelons-nous que la littérature commence avant 1804 et que l’étude des auteurs anciens, des textes fondateurs n’est pas à écarter.

De même, la littérature est vivante, jaillissante, et l’étude de textes contemporains permettra de mieux saisir l’actualité de la création littéraire.

Enfin, pour former des lecteurs accomplis et autonomes, la familiarisation avec toutes sortes d’écrits est nécessaire.

**V-3 Contexte Méthodologique**

**V-3-1 Situation actuelle**

Le cours de littérature s’est réfugié dans la glose, dans le discours autour des auteurs et de leurs écrits - fantômes car les textes sont absents des salles de classe. L’œuvre littéraire est oubliée au profit de l’histoire littéraire.

La langue, qui jusqu'au troisième cycle du fondamental fait l’objet d’un enseignement à part de la littérature, est définitivement évacuée du secondaire, alors que son acquisition est loin d’être fixée au terme de la neuvième année. Les pratiques traditionnelles utilisées vont à l’encontre de l’apprentissage actuel d’une langue vivante, et figent la langue dans un ensemble de règles hors de toute réalité discursive.

Les salles pléthoriques et une pratique frontale, magistrale de l’enseignement, une conception de l’apprentissage privilégiant la mémoire négligent le développement de compétences pourtant indispensables à l’épanouissement de la personne et à sa maîtrise de la langue : le jugement critique, l’expression orale.

**V-3-2 Situation souhaitée**

Le retour aux textes, sous forme intégrale ou par groupements d’extraits, est indispensable. Le principe du travail sur corpus permettra le dialogue des époques, textes et cultures. **L’activité de l’apprenant** à partir des textes doit développer son expression, son autonomie de lecteur. Cette activité portera sur la matière, la forme textuelle avant de porter sur son contexte de production. Elle remettra donc **la manipulation et l’étude de la langue** au centre du cours de français.

De plus, il s’agira de donner aux apprenants des outils réutilisables dans un projet d’expression en classe, mais surtout hors du contexte scolaire. La langue française enseignée doit être celle qui est pratiquée dans les différentes situations de communication.

Dans cette optique, l’enseignant devient un accompagnateur plutôt qu’un mentor.

**VI- FINALITES DE L’ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU SECONDAIRE**

L’enseignement du français participe aux finalités générales de l’éducation au secondaire : l’acquisition de compétences (mission de qualification), la constitution d’une culture (mission d’instruction), la formation personnelle et la formation du citoyen (mission de formation à la vie sociale). Ses finalités propres sont la maîtrise de la langue, la connaissance de la littérature et l’appropriation d’une culture.

Cet enseignement s’inscrit dans la continuité de celui du fondamental, mais ses démarches tendent à lier davantage langue et littérature en un apprentissage indissociable et créateur de sens. Elles sont aussi plus réflexives afin de permettre aux adolescents de devenir des adultes autonomes, aussi bien dans leurs études à venir que dans leur vie personnelle et leur intégration sociale. Pour remplir ce rôle dans leur formation culturelle, le français doit à la fois apporter des connaissances et s’attacher à former leur réflexion et leur esprit critique.

La maîtrise du français lu, parlé et écrit est indispensable à l’issue du secondaire, quelle que soit la filière. Son intérêt transversal en fait un socle incontournable de l’enseignement général.

**VI-1- Maîtrise de la langue :**

Cette maîtrise à finalité communicative repose sur la nécessité d’enseigner la langue orale comme la langue écrite. Il s’agit en effet de permettre aux apprenants de comprendre les productions écrites et orales, et d’être compris dans toutes les situations de communication.

L’habilité à communiquer oralement et par écrit suppose la capacité d’utiliser la langue à différentes fins et dans différentes situations.

Parler ou écrire avec clarté et efficacité, c’est être capable de :

* choisir et d’organiser ses mots et ses phrases en tenant compte de son intention de communication
* adapter son message aux circonstances de temps et de lieux dans lesquelles se déroule la communication
* respecter le fonctionnement de la langue (les contraintes lexicales, orthographiques, syntaxiques et prosodiques) et le fonctionnement des discours.

De même, savoir lire et écouter, c’est être capable de :

* donner du sens aux mots et aux phrases
* pouvoir saisir la signification particulière qu’ils prennent dans la situation où ils sont lus et écoutés, en tenant compte de celui qui les dit et des circonstances dans lesquelles ils sont dits.
* connaître non seulement le fonctionnement de la langue mais aussi celui des discours. Ces discours peuvent être littéraires ou non littéraires : il est indispensable que l’apprenant comprenne aussi les divers messages écrits et oraux portant sur des sujets reliés à son environnement socioculturel.

Le cours de français atteindra donc son but si, d’une part, il permet à l’apprenant de comprendre et de produire différents discours dans différentes situations et si, d’autre part, il lui permet de découvrir et de maîtriser le fonctionnement de la langue et le fonctionnement des discours.

**VI-2 Formation d’une culture.**

Il s’agit de permettre aux apprenants de découvrir et de s’approprier l’héritage culturel dans lequel ils vivent.

La constitution de cette culture suppose une ouverture sur :

* le passé littéraire haïtien, mais aussi sur sa créativité contemporaine,
* la littérature d’expression francophone (littérature des Caraïbes) ou plus lointaines (Afrique, Québec…..)
* la littérature française et notamment les grands mouvements littéraires français qui ont inspiré certains mouvements littéraires haïtiens.

L’apprenant saisira mieux la richesse et la complexité culturelle évoquée précédemment (I-2) si cette littérature d’expression francophone est mise en relation, en dialogue avec la littérature haïtienne d’expression créole, et avec d’autres littératures d’expression non francophone.

Elle implique aussi la mise en relation de textes littéraires et de textes non littéraires, ainsi que de l’écrit et d’autres langages.

Cette finalité peut paraître très ambitieuse, mais il n’est pas question d’organiser le cours de français comme un catalogue culturel. Il s’agit moins de former des garants d’une culture que des individus autonomes face à des textes divers. L’enseignant aidera donc avant tout les apprenants à se forger des outils de lecture. Ils pourront ainsi, à l’intérieur ou en dehors de la salle de classe, alimenter eux-mêmes leur culture.

**VI-3-Formation du citoyen**

Cette finalité est transversale, et bien sûr, d’autres cours y contribuent. Mais en classe de français la capacité critique, argumentative, la formation du jugement, la réflexion sur les opinions, les cultures et leur relativité doit contribuer à cette formation. Voilà pourquoi la compréhension et la pratique du discours argumentatif seront centrales au cours de l’enseignement secondaire. Celles des discours narratifs, descriptifs et explicatifs ne seront cependant pas négligées.

**VII – LES CONNAISSANCES : LES OBJETS D’ETUDE**

* Les savoirs sur la langue doivent avant tout servir la maîtrise de la langue par l’apprenant. Mais au cours du cursus du secondaire le savoir sur la langue deviendra plus réflexif, plus critique : seront étudiés non seulement les principes et les normes, mais aussi les usages et les fonctionnements des discours en contexte. Ces savoirs portent également sur les variétés socioculturelles, historiques et géographiques (francophonie) de la langue.
  + Connaissance de la norme : prononciation standard, orthographe d’usage, morphologie, syntaxe, lexique. (Nécessité de combler les lacunes du fondamental.)
* Connaissance de la relativité de la norme : l’étude des faits de langue est à lier à l’étude du discours. On s’apercevra alors que la norme est un idéal abstrait, et que la pratique de la langue joue avec cet idéal.
  + Quelques informations relatives à la formation, au fonctionnement et aux variétés du lexique : formation des mots, étymologie, fonctionnement et utilisation du dictionnaire, classement et relations entre les mots…..
  + Connaissances sur le fonctionnement des discours :
    - Typologie des discours (argumentatif, descriptif, informatif narratif…)
    - Organisation du discours : faits de langues qui entrent en jeu dans la cohésion et la cohérence du discours.
  + Situations de communication et registres de langue
  + Quelques informations sur l’histoire de la langue : les origines latines, l’institutionnalisation et la réglementation de la langue, les influences reçues et données, son évolution actuelle, la francophonie…

* La constitution de savoirs culturels suppose un retour aux **textes**, aux matériaux constitutifs de cette culture. A cette fin, les lectures abondantes et variées sont privilégiées et encouragées.
* La lecture idéale à favoriser est celle de l’œuvre complète : trois ou quatre à chaque année du cursus, de genres variés.
* La difficulté matérielle d’introduire des œuvres complètes en salle de classe peut être palliée par le recours au groupement de textes à construire autour de problématiques variées : un thème (littéraire ou non), un topos, un motif romanesque ou poétique, des modalités d’écriture, un genre, l’évolution d’un genre ou d’une forme, celle d’un auteur, l’étude d’une œuvre intégrale, les querelles et politiques artistiques, les rapports entre la littérature, les arts, la civilisation pour une époque donnée ou pour un mouvement artistique, etc.
* La culture prend forme par les lectures et par la mise en relation des textes entre eux. Mais elle exige aussi de les confronter à d’autres langages : écrits non littéraires, images (publicité, propagande, photographie…), créations artistiques (plastiques, musicales…)
* La lecture doit permettre la découverte de certaines notions qui serviront l’exploration des textes :
  + La notion de discours.
  + La notion de genre
  + La notion de type de textes
  + La notion de registre
  + La notion de contexte[[1]](#footnote-1)2
* La «  formation du citoyen » s’appuiera sur :
  + La capacité à gérer la parole en toutes circonstances de production et de réception, selon toutes les situations de communication, dans le respect de son auditoire ou de ses interlocuteurs.
  + L’étude de l’argumentation (démontrer, convaincre, persuader délibérer) et des effets sur les destinataires : éclairage sur l’organisation des rapports humains dans la confrontation d’idées, façon dont s’élaborent les diverses sortes d’arguments et leur influence sur les interlocuteurs…
  + Etude de la relativité du discours : énonciation, point de vue, modélisation…

**VIII- PRINCIPES METHODOLOGIQUES**

D’une manière générale, la langue et la culture ne doivent pas être sacralisées ni abordées en elles-mêmes, pour elles-mêmes, d’une manière contraignante et exclusive. Au contraire, elles doivent être envisagées dans leur diversité, leur souplesse, leur devenir, leur utilité, leur inventivité, et être ainsi mises à la disposition des apprenants qui l’utiliseront dans des projets personnels et collectifs.

**La finalité « Maîtrise de la langue » supposera de placer la pratique écrite et orale de l’apprenant au centre du travail.**

* La classe de français assurera la maîtrise langagière par la pratique : elle doit placer l’apprenant dans des situations où il aura effectivement à lire, à écouter, à écrire, à parler. Plus ces pratiques seront réelles (c’est-à-dire réalisées à des fins pour lesquelles elles le sont habituellement) plus l’apprenant développera son habilité à communiquer oralement ou par écrit. Et comme toute habilité se développe davantage par des pratiques répétées et variées, la classe de français, en proposant à l’apprenant différentes pratiques de production et de compréhension de discours, lui permettra de développer ses habiletés langagières.
* Approches communicatives qui valoriseront l’expression orale en salle de classe. Cette expression ne doit pas seulement se situer sur l’axe enseignant-apprenant ; l’enseignant veillera à susciter des situations favorisant la communication orale en français entre les apprenants : questionnaire sur un texte à résoudre en atelier, jeux de rôles, débats, exposés avec questionnement final de l’auditoire… L’enseignant sera là pour aider à structurer la prise de parole selon la situation de communication. Seront aussi favorisées les activités d’écoute : réception, reformulation, synthèse…
* Approche contrastive qui utilisera ponctuellement la langue première (créole) pour faire acquérir la langue seconde qu’est le français. Cette approche permettra aussi une perception plus réflexive de la langue, et du fonctionnement des langues en général.
* La maîtrise de l’écrit passe par des pratiques d’écriture diverses et variées :
* L’écriture des différentes formes de discours écrits (« ordinaires », fictionnels et non fictionnels) de type informatif, explicatif, injonctif, narratif, ainsi que leurs usages sociaux et culturels.
* L’écriture de la fixation, de la construction et de la restitution des savoirs (prises de notes, schémas, synopsis, résumé, travaux de synthèse, dossier…)
* L’écriture argumentative
* L’écriture de commentaire
* L’écriture d’invention ou de créativité.
* Pour un enseignement contextualisé de la grammaire, l’enseignant veillera à :
* quitter la grammaire des formes pour celle du sens
* quitter la grammaire de phrases hors contexte pour celle des textes et des discours
* renoncer aux exercices mécanisés pour de véritables productions des apprenants dans des situations de communication précises.
* Le programme d’étude de la langue doit donner aux apprenants des outils d’apprentissage plutôt qu’une somme de savoirs linguistiques figés. Il va donc s’agir de favoriser l’étude et la pratique de la langue en contexte. Favoriser les productions des apprenants dans le cadre de projet d’expression en classe et surtout dans d’authentiques situations de communication (enquêtes, entretiens, interviews, débats, réunions, exposés…)
* Toujours dans le souci d’enseigner une langue vivante, les documents authentiques seront préférés aux écrits de manuels scolaires préfabriqués.
* La langue est au service de la communication individuelle, écrite ou orale, de la lecture et de la compréhension des textes. L’apprentissage des éléments syntaxiques, grammaticaux, lexicaux sera donc subordonné aux objectifs culturels, communicationnels, et aux situations de communication qui s’y rattachent.

**La finalité « Formation d’une culture » supposera, rappelons-le, une place centrale donnée à la lecture en cours de français.**

* Des lectures variées seront développées :
* La lecture courante, ordinaire, silencieuse et dont le parcours cursif du regard ne vise qu’à une saisie du sens dans son ensemble, sans souci d’analyse détaillée ou de mise en mémoire du contenu. C’est le mode d’appropriation habituel et adulte des écrits. Il faut en donner le goût et l’usage familier.
* La lecture analytique, examinant méthodiquement le texte et usant d’instruments linguistiques et textuels afin de scruter la matérialité du texte à des fins d’interprétations fines des effets de sens. Elle met en évidence le travail constant et indissociable de la forme et du sens.
* La lecture expressive.
* L’apprenant aura une lecture active si on l’incite à lire avec un objectif : lire pour chercher un renseignement, lire pour mémoriser, lire pour résumer, lire pour agir, pour expliquer, pour chercher des arguments, lire pour constituer une documentation, lire pour se constituer des repères culturels ou formels, lire pour récrire, lire pour écrire…) Cela suppose de la part du professeur un fonctionnement par projets, tâches, activités à accomplir, et des consignes précises.
* L’histoire littéraire est à aborder par la lecture. L’objectif est d’apprendre à l’apprenant à tenir compte des contextes pour lire, comprendre et interpréter les textes. Il convient donc de lui apporter les démarches nécessaires pour aborder ces contextes et non de figer l’histoire littéraire en un répertoire de formules toutes faites qui ne rendent pas compte de la particularité des textes et des œuvres.
* La lecture comparée : la notion de groupement de textes est centrale. Elle est une réponse :
* aux défauts de la lecture d’extraits isolés qui atomisent la représentation du paysage littéraire, présentent une vision linéaire, chronologique et réductrice,
* à la difficulté de trouver, d’acheter des œuvres intégrales,
* à l’insoutenable dichotomie littérature haïtienne / littérature française,
* au souci d’intertextualité, naturellement impossible à faire appréhender sur des textes traités isolement.

Afin d’assurer une intégration effective de l’étude de la langue, de l’expression orale et écrite et des lectures, le travail se planifie en ensembles cohérents de **séquences[[2]](#footnote-2)3** organisant, selon des objectifs communs, ces divers aspects de la formation.

### PROGRAMME CADRE DE FRANÇAIS

**ABREVIATIONS UTILISEES**

TC = Tronc Commun

O = Option

S = séries Scientifiques

SES = série Sciences Economiques et Sociales

LA = série Lettres Arts

STI = série Sciences et Techniques Industrielles

STT = série Sciences et Techniques Tertiaires

STA = série Sciences et Techniques Agricoles

STMS = série Sciences Techniques Médico-Sociales.

T = séries Technologiques

S = ce signe utilisé en face d’une compétence renvoie à un stade de sensibilisation.

A = ce signe renvoie au stade de l’acquisition. La compétence doit être acquise par l’apprenant au terme de l’année indiquée.

C = ce signe renvoie au stade de la consolidation. La compétence est considérée comme acquise mais à réinvestir.

I – MAITRISE DE LA LANGUE

**I-1- Parler - Ecouter**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Compétences terminales** | **Progression** | | | | | | | | | |
| **1-1 Adapter sa parole et son écoute à la situation de communication**   * Distinguer les registres de langues et choisir celui qui convient à la situation de communication (lexique, syntaxe, formes d’interpellation, marques de politesse…) * Adapter l’attitude, la gestuelle et la voix à la situation d’énonciation (prise en compte de l’espace, des interlocuteurs ou destinataires, des règles qui régissent les tours de parole…   **1-2 Utiliser des procédés propres à assurer la clarté du message reçu ou produit**   * Prononciation, diction, débit… * Utiliser des exemples, illustrations, anecdotes, citations, lieux d’autorité, statistiques… * Ecouter et reformuler le discours d’autrui. * Prendre en notes le discours d’autrui. * Résumer, synthétiser, développer, en s’entraînant selon le cas, à la brièveté ou à l’amplification.   **1-3 Utiliser des moyens non verbaux propres à assurer la clarté du message**   * Prendre conscience des ressources corporelles dont on dispose pour les exploiter efficacement : respiration, pose de la voix, articulation, gestes et attitudes… * Utiliser efficacement des supports de la communication orale (schémas, illustrations, tableaux…) | 1 | 2 | | 3 | | | | 4 | | |
|  | TC | O | S | SES | LA | T | S | SES | LA |
| A  S  S  S  S  S  S  S  A | C  A  S  S  S  S  S  A  C | C  A  S  S  S  S  S  A  C | C  C  A  A  A  A  A  C  C | C  C  A  A  A  A  A  C  C | C  C  A  A  A  A  A  C  C | C  C  A  A  A  A  A  C  C | C  C  C  C  C  C  C  C  C | C  C  C  C  C  C  C  C  C | C  C  C  C  C  C  C  C  C |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **compétences terminales** | **Progression** | | | | | | | | | |
| **1-4 Participer à différentes situations de communication**  Tenir compte des conventions propres à chaque situation de communication et du rôle de chaque participant :   * Dans le compte-rendu (à la suite d’une visite de site, de lectures, de recherches documentaires…) * Dans le récit oral (témoignage, récit d’une expérience personnelle, oralisation de textes littéraires…) * Dans l’exposé   Il s’agit-là d’oral préparé. On conduira les apprenants à se détacher progressivement de leurs notes, pour s’engager dans une expression orale plus improvisée. Le temps des interventions orales sera progressivement allongé au fur et à mesure du cursus.   * + Dans le débat, dans la réunion, dans l’entretien, dans l’enquête, dans l’interview   + Dans la lecture expressive, dans la récitation (poèmes, extraits de pièces de théâtre…), dans l’expression théâtrale.   **1-5 Construire une relation de communication efficace et harmonieuse**   * Produire des signes qui favorisent l’écoute : répéter, reformuler, questionner… * Utiliser des procédés verbaux et non verbaux qui garantissent la relation : courtoisie, gestion des tours et temps de parole, respect du « territoire privé. » | 1 | 2 | | 3 | | | | 4 | | |
|  | TC | O | S | SES | LA | T | S | SES | LA |
| S  S  S  S  S | A  A  S  A  A | A  A  S  A  A | C  C  A  C  C | C  C  A  C  C | C  C  A  C  C | C  C  A  C  C | C  C  C  C  C | C  C  C  C  C | C  C  C  C  C |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Compétences terminales** | **Progression** | | | | | | | | | |
| **1-6 Argumenter**  Le cursus, progressivement, explorera les différents degrés et nuances de l’argumentation, de la formulation simple d’une opinion, à la discussion d’une notion :   * Formuler une opinion * Donner son avis en l’illustrant, critiquer. * Démontrer, Persuader, convaincre. * Classer les arguments selon leur importance ou en fonction de son projet argumentatif. * Discuter une notion en nuançant ses positions. * Comprendre comment s’élaborent différents types d’arguments * Produire différents types d’arguments   **1-7 Maîtriser les faits de langue qui entrent en jeu dans la cohésion et la**  **cohérence du discours.**   * Progression, classement des idées * Connecteurs logiques, spatio-temporels * Utilisation de la chronologie * Lexique adapté à la situation de communication * Progression thématique * Reprises anaphoriques (utilisation de substituts lexicaux et grammaticaux pour éviter les répétitions et assurer la progression du thème.) * Syntaxe du discours oral. | 1 | 2 | | 3 | | | | 4 | | |
|  | TC | O | S | SES | LA | T | S | SES | LA |
| A  S  S  S  S  S  S  S | C  A  S  S  S  A  S  A | C  C  S  S  S  A  S  A | C  C  A  A  A  C  A  C | C  C  A  A  A  C  A  C | C  C  A  A  A  C  A  C | C  C  A  A  A  C  A  C | C  C  C  C  C  C  C  C | C  C  C  C  C  C  C  C | C  C  C  C  C  C  C  C |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Les savoirs requis pour la maîtrise de la langue orale | **Progression** | | | | | | | | | |
| 1 | 2 | | 3 | | | | 4 | | |
|  | TC | O | S | SES | LA | T | S | SES | LA |
| * Phonétique et interférences, * Diction, débit, respiration, expression corporelle * Registres de langue * Caractéristiques formelles des différents discours oraux : syntaxe, lexique, enchaînement… * Formulation/compréhension des consignes orales, informations, renseignements… * Description d’un personnage, objet, paysage… * Narration d’un fait divers, expérience personnelle, récit à schéma narratif simple, récit à chute, récit à suspens… * Contraintes et libertés dialogiques. * Expression des sentiments * Techniques de l’argumentation. * Technique de fixation de l’information (prise de notes, résumé, compte-rendu…) | S  S  A  S  A  S  S  S  S  S  S | S  S  C  A  C  A  A  A  A  S  S | S  S  C  A  C  A  A  A  A  S  S | A  A  C  C  C  C  C  C  C  A  A | A  A  C  C  C  C  C  C  C  A  A | A  A  C  C  C  C  C  C  C  A  A | A  A  C  C  C  C  C  C  C  A  A | C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C | C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C | C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C |

**I-2 Lire**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Compétences terminales** | **Progression** | | | | | | | | | |
| **I-2-1 Construire le(s) sens littéral (littéraux) : ce que le texte dit explicitement**   * Repérer les indices visuels d’organisation du texte : titres, chapeaux introducteurs, paragraphes, graphie. * Repérer les mots inconnus et émettre des hypothèses sur leur sens en s’aidant du contexte et éventuellement des dictionnaires. * Donner un sens aux phrases successives pour conférer une cohérence au texte. * Hiérarchiser les informations.   **I-2-2 Construire le sens implicite du texte : ce que sous-entend le texte**   * Prendre conscience du fait que le plus souvent, le sens littéral ne suffit pas. * Identifier les endroits du texte qui font problème, et demandent une interprétation : actions ou sentiments non explicites, présupposés, ellipses, figures de style, énoncés énigmatiques, ironie, ambiguïté, liens logiques implicites… | 1 | 2 | | 3 | | | | 4 | | |
|  | TC | O | S | SES | LA | T | S | SES | LA |
| A  A  A  A  A  S | C  C  C  C  C  S | C  C  C  C  C  S | C  C  C  C  C  A | C  C  C  C  C  A | C  C  C  C  C  A | C  C  C  C  C  A | C  C  C  C  C  C | C  C  C  C  C  C | C  C  C  C  C  C |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Compétences terminales** | **Progression** | | | | | | | | | |
| **I-2-3 Orienter sa lecture en fonction de la situation de communication**   * Tenir compte des facteurs qui influencent la lecture : contexte de production, connaissance préalable du lecteur, projet du lecteur… * Adapter son mode et son rythme de lecture aux spécificités du texte et aux finalités de la lecture.   **I-2-4 Adapter sa lecture à son projet (objectif) de lecture** : lire pour chercher un renseignement, lire pour mémoriser, lire pour résumer, lire pour agir, lire pour expliquer, pour goûter la beauté du langage, pour rechercher des arguments, pour constituer une documentation…  **I-2-5 Savoir utiliser et mettre en œuvre différentes stratégies de lecture, en fonction de ce projet, et de la nature des œuvres et des documents.**   * Lecture cursive. * Lecture analytique (qui réinvestira les outils de lecture proposés de I-2-6 à I-2-12) * Lecture comparée * Lecture documentaire * Lecture expressive… | 1 | 2 | | 3 | | | | 4 | | |
|  | TC | O | S | SES | LA | T | S | SES | LA |
| S  A  A  A  S  S  S  A | A  C  C  C  S  S  A  C | C  C  C  C  S  S  A  C | C  C  C  C  A  A  C  C | C  C  C  C  A  A  C  C | C  C  C  C  A  A  C  C | C  C  C  C  A  A  C  C | C  C  C  C  C  C  C  C | C  C  C  C  C  C  C  C | C  C  C  C  C  C  C  C |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Compétences terminales** | **Progression** | | | | | | | | | |
| **I-2-6 Identifier, comprendre et interpréter différents genres d’écrits** :  Toute grande catégorie de textes, définie par des propriétés formelles et sémantiques, mais aussi sociales et historiques est un genre.  Les genres sont à aborder dans leur diversité, du littéraire au non littéraire :   * Genres littéraires :   + le récit : roman, nouvelle, conte, fable, épopée, récit de voyage…   + Le théâtre : la comédie, la tragédie, le drame, la farce…   + La littérature d’idées : l’essai, le dialogue argumentatif…   + La biographie   + L’épistolaire… * Genres non littéraires : éditorial, fait divers, texte documentaire, fiche technique, mode d’emploi, petite annonce, encart publicitaire, etc. Repérer la présence dans un même texte de différents genres (genre dominant…) | 1 | 2 | | 3 | | | | 4 | | |
|  | TC | O | S | SES | LA | T | S | SES | LA |
| S  S  S  S  S  S  S  S | A  A  S  S  S  S  A  A | A  A  S  S  S  S  A  A | C  C  A  A  A  A  C  C | C  C  A  A  A  A  C  C | C  C  A  A  A  A  C  C | C  C  A  A  A  A  C  C | C  C  C  C  C  C  C  C | C  C  C  C  C  C  C  C | C  C  C  C  C  C  C  C |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Compétences terminales** | **Progression** | | | | | | | | | |
| **I-2-7 Identifier, comprendre et interpréter différents types de textes.**   * Identifier dans un texte des éléments constitutifs des types narratifs, descriptifs, argumentatifs, explicatifs, injonctifs, expressifs, impressifs… * Identifier le type dominant (l’intention dominante) d’un texte littéraire. * Repérer la présence dans un même texte de différents types textuels.   **Le pôle narratif et le pôle argumentatif seront étudiés parallèlement tout au long du cursus du secondaire.**  **I-2-8 Identifier, comprendre et interpréter la situation d’énonciation d’un texte**   * Enoncé, énonciateur, récepteur. * Marques de l’énonciation * Lieu et moment de l’énonciation. * Point de vue (focalisation zéro, interne, externe) * Phénomènes de modalisation. * Les paroles rapportées.   **I-2-9 Identifier, comprendre et interpréter les caractéristiques liées au contexte de production d’un texte.**   * Identifier les caractéristiques contextuelles d’un texte. * Associer un texte à une tendance, un mouvement esthétique, une époque, voire un auteur, sur la base de critères d’identification génériques, lexicaux, thématiques, rhétoriques ou syntaxiques | 1 | 2 | | 3 | | | | 4 | | |
|  | TC | O | S | SES | LA | T | S | SES | LA |
| S  S  S  A  S  S  S  S  S  S  S | A  A  A  C  A  A  A  S  A  S  S | C  C  C  C  A  A  A  S  A  S  S | C  C  C  C  C  C  C  A  C  A  S | C  C  C  C  C  C  C  A  C  A  S | C  C  C  C  C  C  C  A  C  A  A | C  C  C  C  C  C  C  A  C  A  S | C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  A | C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  A | C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Compétences terminales** | **Progression** | | | | | | | | | |
| **I-2-10 Identifier, comprendre et interpréter les tonalités ou registres d’un texte.**   * Identifier les caractéristiques propres aux textes comiques, lyriques, tragiques, pathétiques, dramatiques, épiques, polémiques, didactiques, oratoires. * Repérer dans un même texte la présence de différents registres.   **I-2-11 Utiliser ces différentes entrées par genre, type, énonciation, contexte, tonalité pour construire sa lecture littéraire.**  **I-2-12 Prendre conscience que les textes littéraires échappent à une classification stricte : l’intérêt de l’analyse est précisément de montrer comment et pourquoi se mêlent des intentions, tonalités ou genres différents.**  **I-2-13 Exercer son esprit critique.**   * Distinguer :   + l’essentiel de l’accessoire   + le réel de l’imaginaire   + le vraisemblable de l’invraisemblable,   + le fait de l’opinion   + le réel du virtuel. * Identifier l’énonciateur du texte, son regard (naïf, critique, ironique…), le destinataire. * Identifier les valeurs inhérentes au texte et l’idéologie qui peut les sous-tendre (racisme, colonialisme, communisme…) | 1 | 2 | | 3 | | | | 4 | | |
|  | TC | O | S | SES | LA | T | S | SES | LA |
| S  S  S  S  S  S  S | S  S  S  A  A  S  S | S  S  S  A  A  S  S | A  A  A  C  C  A  A | A  A  A  C  C  A  A | A  A  A  C  C  A  A | A  A  A  C  C  A  A | C  C  C  C  C  C  C | C  C  C  C  C  C  C | C  C  C  C  C  C  C |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Compétences terminales** | **Progression** | | | | | | | | | |
| **I-2-13 Décoder les images et les productions audio-visuelles.**   * Identifier les éléments spécifiques du langage iconique (B.D., dessin, peinture, photo…) et audiovisuels (cinéma, télévision) * Analyser les rapports entre :   + le visuel et le verbal, dans l’œuvre théâtrale surtout.   + Le récit en image et le récit écrit (par exemple à travers une adaptation à l’écran d’une œuvre littéraire ou l’étude d’un scénario.)   Dans la perspective de l’argumentation, on étudie plus particulièrement l’image publicitaire et le dessin d’humour.  **I-2-14 Développer une réflexion critique sur sa propre lecture** : identifier et expliciter les hypothèses de lecture que l’on construit, les difficultés de compréhension et d’interprétation que l’on éprouve, le mode et le rythme de lecture adopté, les plaisirs ou déplaisirs ressentis, les valeurs projetées.  **I-2-15 Accroître ses connaissances lexicales**   * Expliquer le sens des mots inconnus en ayant recours au contexte. * Expliquer le sens des mots inconnus en ayant recours à la famille lexicale * Expliquer le sens des mots en ayant recours au dictionnaire. * Expliquer le sens des mots en ayant recours à l’étymologie. * Utiliser la synonymie ou la périphrase pour l’explicitation ou la reformulation lexicale. * Vérifier si le sens qu’on donne aux mots rencontrés dans les textes correspond au sens ou à l’un des sens qui leur est généralement attribué. | 1 | 2 | | 3 | | | | 4 | | |
|  | TC | O | S | SES | LA | T | S | SES | LA |
| S  S  S  S  S  S  A  S  S  A | A  A  S  S  A  A  C  S  A  C | A  A  S  S  C  C  C  S  C  C | C  C  A  S  C  C  C  A  C  C | C  C  A  S  C  C  C  A  C  C | C  C  A  A  C  C  C  A  C  C | C  C  A  S  C  C  C  A  C  C | C  C  C  S  C  C  C  C  C  C | C  C  C  S  C  C  C  C  C  C | C  C  C  C  C  C  C  C  C  C |

**I-3 Ecrire**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Compétences terminales** | **Progression** | | | | | | | | | |
| **I-3-1 Orienter son écrit en fonction de la situation de communication.**   * Choisir et mettre en œuvre un niveau de langue et des stratégies de politesse, de prudence, de persuasion, de concession, en tenant compte des facteurs qui déterminent l’écriture :   + L’intention du scripteur (type du texte à écrire) : narrer des événements, une histoire ; décrire des objets, des lieux, des personnages ; argumenter, raisonner, critiquer, informer, expliquer, conseiller, prier ; exprimer des émotions, des sentiments, susciter des émotions, des sentiments chez le destinataire.   + Le destinataire : nombre, âge, statut, réaction potentielles.   + Les conditions contextuelles et matérielles de la communication : genre de texte, canal de la communication, lieu et temps, contraintes socioculturelles.   **I-3-2 Produire différents types et genres d’écrits, en relation avec les textes et les œuvres étudiés**   * Des écrits d’invention en liaison avec les différents genres, types et registres étudiés : récits à structures diverses, poésies… * Des écrits d’argumentation en liaison avec les différents genres, registres étudiés. * Des écrits (auto) biographiques : témoignage, récit d’une expérience personnelle… * Des écrits fonctionnels visant à fixer et restituer des connaissances : commentaire, prises de notes, rapport, compte-rendu, résumé, lettre, C.V. | 1 | 2 | | 3 | | | | 4 | | |
|  | TC | O | S | SES | LA | T | S | SES | LA |
| S  S  S  S  S | A  A  S  A  S | A  A  S  A  S | C  C  A  C  A | C  C  A  C  A | C  C  A  C  A | C  C  A  C  A | C  C  C  C  C | C  C  C  C  C | C  C  C  C  C |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Compétences terminales** | **Progression** | | | | | | | | | |
| **I-3-3 Mettre en œuvre les phases du processus d’écriture.**   * Comprendre et/ou déterminer le sujet. * Rechercher des idées : mobiliser ses savoirs et son expérience, consulter des ouvrages de références en bibliothèque, interroger des témoins, des spécialistes… * Elaborer une structure logique :   + un schéma narratif   + un plan : classer ses idées selon des axes thématiques, logiques, argumentatifs.   + Différents types d’arguments * Rédiger :   + Choisir un point de vue   + Mettre en œuvre la progression thématique.   + Maîtriser l’usage des marqueurs spatio-temporels   + Exprimer différents rapports logiques (cause, opposition, conséquence…)   + Maîtriser l’usage des connecteurs logiques   + Eviter les répétitions par une utilisation cohérente de la chaîne des substituts. | 1 | 2 | | 3 | | | | 4 | | |
|  | TC | O | S | SES | LA | T | S | SES | LA |
| A  S  A  S  S  S  S  S  S  S  S | C  S  C  S  S  A  A  A  S  S  A | C  S  C  S  S  A  A  A  S  S  C | C  A  C  A  A  C  C  C  A  A  C | C  A  C  A  A  C  C  C  A  A  C | C  A  C  A  A  C  C  C  A  A  C | C  A  C  A  A  C  C  C  A  A  C | C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C | C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C | C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Compétences terminales** | **Progression** | | | | | | | | | |
| * + Employer de manière cohérente les pronoms personnels, les démonstratifs et les possessifs pour créer des anaphores (renvoi à un terme précédent.)   + Maîtriser la gestion des titres, des paragraphes, des espacements et des alinéas.   + Insérer des exemples, des illustrations…   + Utiliser un lexique qui appartient à un niveau de langue adéquat et qui expriment précisément ce que l’on veut dire.   + Respecter les règles de la syntaxe.   + Utiliser la ponctuation à bon escient.   + Orthographier correctement ses textes, avec l’aide du dictionnaire et d’ouvrage de référence. * Se relire et se corriger. * Présenter le texte en vue de sa diffusion.   **I-3-4 Utiliser les techniques et les outils facilitant la production écrite.**   * Utiliser un brouillon * Elaborer un plan * Utiliser divers dictionnaires de façon adéquate (usuels, de synonymes, d’antonymes…) * Utiliser des grammaires et d’autres manuels traitant de la langue et des discours. | 1 | 2 | | 3 | | | | 4 | | |
|  | TC | O | S | SES | LA | T | S | SES | LA |
| S  A  S  S  S  S  S  A  A  A  S  A  S | A  C  S  A  A  A  A  C  C  C  S  C  S | A  C  S  A  A  A  A  C  C  C  A  C  S | C  C  A  C  C  C  C  C  C  C  A  C  A | C  C  A  C  C  C  C  C  C  C  A  C  A | C  C  A  C  C  C  C  C  C  C  C  C  A | C  C  A  C  C  C  C  C  C  C  A  C  A | C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C | C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C | C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Compétences terminales** | **Progression** | | | | | | | | | |
| **I-3-5 Associer l’écrit à d’autres supports.**   * Associer l’écrit à la parole, à l’image (de la prise de notes à la mise en page d’un journal, d’une publicité…)   **I-3-6 Développer la créativité à travers l’écriture.**   * Exploiter les règles et les codes et les dépasser pour exercer l’imagination.   **I-3-7 Réfléchir à sa propre manière d’écrire.**   * Développer une réflexion critique sur la manière dont on produit du sens. | 1 | 2 | | 3 | | | | 4 | | |
|  | TC | O | S | SES | LA | T | S | SES | LA |
| S  S  S | S  S  S | S  S  S | A  A  S | A  A  S | A  A  A | A  A  S | C  C  S | C  C  S | C  C  C |

**III – FORMATION D’UNE CULTURE.**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Compétences terminales** | **Progression** | | | | | | | | | |
| **1 Expliquer les évolutions fondamentales qu’a connues la culture haïtienne, mais aussi la culture française à différents moments de l’histoire, dans la manière de représenter le monde et d’utiliser le langage.**  **2 Découvrir les relations culturelles constitutives de la littérature haïtienne**   * Découvrir l’influence et les interférences des littératures françaises, antillaises et africaines sur la littérature haïtienne tout au long de leur histoire et jusqu’au monde contemporain. * Découvrir les relations culturelles que la littérature haïtienne entretient avec les autres communautés par l’intermédiaire de sa diaspora (France, E.U., Québec, St Domingue, les Antilles.   **3 Situer un auteur ou un texte dans un ou plusieurs courant(s).**  **4 Reconnaître dans des œuvres et des textes non étudiés en cours différents traits majeurs des courants qui se sont ainsi constitués.** | 1 | 2 | | 3 | | | | 4 | | |
|  | TC | O | S | SES | LA | T | S | SES | LA |
| S  S  S  S  S | S  S  S  S  S | S  S  S  S  S | A  A  A  A  A | A  A  A  A  A | A  A  A  A  A | A  A  A  A  A | C  C  C  C  C | C  C  C  C  C | C  C  C  C  C |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Les savoirs requis pour la formation d’une culture | **Progression** | | | | | | | | | |
| 1 | 2 | | 3 | | | | 4 | | |
|  | TC | O | S | SES | LA | T | S | SES | LA |
| Histoire littéraire  * Auteur, écrivain, œuvre, lecteur, spectateur, public * Genre, contraintes formelles, style * Poésie/prose * Chronologie, diachronie/synchronie * Intertextualité/sources * Paratexte, préface, * Manifeste * Biographie, contexte historique, biographique, éditorial, artistique, culturel, idéologique. Conditions de production. Mécénat. Censure * Ecole, mouvement, périodes, tendances…  Esthétique de la réception  * Condition de réception : lecteur, auditeur, spectateur, public, horizon d’attente * Critique, critères d’appréciation de l’œuvre * Conventions, règles (vraisemblance, bienséance…)   **Formes et genres historiquement marqués**   * Art poétique, comédie, tragédie, élégie, épigramme, poésie lyrique, fables, hymne, lettre, mythe, ode, satire, tragédie * Ballade, chanson, chanson de geste, chroniques, conte, fabliaux, farce, mémoires, roman, rondeau * Blason, épopée, essai, nouvelle, sonnet, maximes et sentences, portrait… | S  S  A  S  S  A  S  S  S  S  S  S  S  S  S | A  S  C  S  S  C  A  A  A  A  S  A  S  S  S | A  S  C  S  S  C  A  A  A  A  S  A  S  S  S | C  A  C  A  A  C  C  C  C  C  A  C  A  A  A | C  A  C  A  A  C  C  C  C  C  A  C  A  A  A | C  A  C  A  A  C  C  C  C  C  A  C  A  A  A | C  A  C  A  A  C  C  C  C  C  A  C  A  A  A | C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C | C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C | C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Les savoirs requis pour la formation d’une culture | **Progression** | | | | | | | | | |
| 1 | 2 | | 3 | | | | 4 | | |
|  | TC | O | S | SES | LA | T | S | SES | LA |
| * Confessions, autobiographie, discours/dissertation/traité, Encyclopédie, diatribe/pamphlet, Ecrits de combats, roman épistolaire, policier, fantastique, mélodrame, poème en prose, verset, stances, roman historique, réaliste… * Théâtre, cinéma * Calligramme, collage, écriture automatique… | S  S  S | S  S  S | S  S  S | A  A  A | A  A  A | A  A  A | A  A  A | C  C  C | C  C  C | C  C  C |

**DEMARCHES**

* **Les savoirs requis seront abordés, manipulés, acquis par la lecture des textes d’hier et d’aujourd’hui. Ils ne feront pas l’objet d’un cours spécifique ni d’un abord systématique.**
* **Les différents courants littéraires et artistiques seront abordés au départ des textes et des productions artistiques d’hier et d’aujourd’hui qui les illustrent de manière emblématique. L’étude de cas précèdera donc la découverte des lois générales.**
* **La progression sur les quatre années d’étude du secondaire ne sera pas chronologique dans la découverte des périodes, mouvements, auteurs. Au contraire. On privilégiera dans les deux premières années du secondaire des œuvres et extraits du 20ème siècle, plus proches de l’apprenant par l’actualité de la langue et des thèmes. Les œuvres plus lointaines dans le temps et les préoccupations seront réservées aux deux dernières années, et particulièrement à la filière « Lettres Arts », ainsi qu’à l’option « Français » en deuxième année.**
* **Rappelons que l’unité minimale d’étude est le discours (écrit, oral, pictural…), que l’enseignant veillera à intégrer son étude dans un groupement (thématique ou notionnel), et que l’unité idéale est l’œuvre complète.**
* **Les pages suivantes présentent un panorama par mouvement de la littérature haïtienne et d’une littérature francophone à dominante française. Ces tableaux entendent servir de balise au professeur de français, mais ils ne sont ni fermés ni figés : l’enseignant jugera s’il doit ajouter ou retrancher. En outre chaque professeur doit se sentir libre de l’adapter en fonction des possibilités et des intérêts des apprenants.**
* **La partition Littérature haïtienne / culture littéraire francophone en deux tableaux distincts est une commodité de présentation. L’enseignant veillera à mettre en lumière les ponts, rapports, influences entre ces littératures dans les groupements de textes qu’il constituera.**

**EXEMPLES DE GROUPEMENTS DE TEXTES :**

* **Autour d’un mythe :** Antigone de Sophocle, Anouilh, Bauchau, Félix M. Leroy. L’enseignant choisira différents extraits de chaque pièce pour étudier l’évolution du mythe à travers les époques et les cultures, pour comparer le traitement d’une scène selon les différents auteurs.
* **Autour d’un thème :** « Le malaise du poète, créateur et paria social » :
  + Extrait du Chant I des Chants de Maldoror, Lautréamont
  + « Ibo », Les Contemplations, V. Hugo
  + « Le Crapaud », Les Amours jaunes, Tristan Corbière
  + « L’Etranger », Le Spleen de Paris, I, Baudelaire
  + « Nous », Carl Brouard
  + « Tout est vain » Louis Henri Durand
  + « Spleen », Charles Moravia
  + « Les Vagabonds » Georges Sylvain
  + Caraïbes, René Philoctète

**PANORAMA DE LA LITTERATURE HAÏTIENNE**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Périodes** | **Courants littéraires ou genres** | **auteurs** | **Liens avec les littératures étrangères** |
| 1804 - 1836 | Les pionniers de la littérature haïtienne | Antoine Dupré, Jules Solimes Milscent, François R. Lhérisson, J.B. Romane, P.V. Vastey, B. Tonnerre | Influence du néo-classicisme français (18ème, début 19ème siècle) |
| 1836-1860 | L’école de 1836, début du romantisme haïtien | Les frères Nau, les frères Ardouin, les frères Lespinasse, Thomas Madiou, Alibée Féry, Liautaud Ethéart | Romantisme français du 19ème siècle |
| 1860-1898 | Le mouvement patriotique  L’épanouissement du Romantisme haïtien  Les théories socio-politiques | Oswald Durand, M. Coicou, T. Guilbaud, Paul Lochard, Henri Chauvet, D. Delorme, L.J. Janvier, A. Firmin, Hannibal Price | Romantisme français du 19ème siècle  Les idées de progrès social des philosophes anglais et français du 18ème siècle. |
| 1898-1915 | Apogée du Romantisme haïtien  Ecole éclectique et nationale  Littérature humano-haïtienne | G.Sylvain, E. Vilaire, Charles Moravia, Damoclès Vieux, Léon Laleau  J. Lhérisson, F. Hibbert, F. Marcelin | Surréalisme français  Mouvement communiste international  La Négritude |
| 1915 - 1946 | Mouvement indigéniste | Carl Brouard, E. Roumer, J. Roumain, R. Dorsinville, Felix M. Leroy, Jean F. Brierre, Roussan Camille, Jean Price Mars, J.B. Cinéas |  |
| **Périodes** | **Courants littéraires ou genres** | **auteurs** | **Liens avec les littératures étrangères** |
| 1946-1986 | Suite du mouvement indigéniste  Les Griots  Haïti littéraire et scientifique  Littérature de l’exil  Le spiralisme | R. Dorsinville, R. Depestre, J.S. Alexis, Franck Etienne, René Philoctète, E. Olivier, J. Metellus, Magloire St Aude, Marie Chauvet, E. Saint-Amant. | Surréalisme français  Roman sud-américain  La Négritude |
| 1986 à nos jours |  | R. Saint Eloi, Gary Victor, P. Clitandre, L. Trouillot, Y. Lahens, R. Gaillard, M. Exavier | Surréalisme merveilleux  Roman américain… |

**CULTURE LITTERAIRE**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Périodes** | **Courants littéraires et genres** | **Auteurs** |
| Antiquité | Les textes fondateurs : mythes cosmogoniques, étiologiques, épopées fondatrices | Mythes bibliques, coraniques, étrusques, indiens, gréco-romains… Homère, Virgile, Ovide. |
| Moyen-âge | Chansons de gestes, fabliaux, romans courtois, poésie des troubadours | *La chanson de Roland, roman de Renard, Tristan et Iseult,* Chrétien de Troyes, Marie de France, Charles d’Orléans, François Villon |
| XVI | Renouveau poétique et humanisme | Marot, Rabelais, Du Bellay, Ronsard, Louise Labé, Marguerite de Navarre, Boccace, Montaigne… |
| XVII | Le Classicisme et l’ordonnancement de l’univers | Corneille, Boileau, Racine, Molière, La Fontaine, La Rochefoucauld, La Bruyère, Mme de La Fayette, Perrault… |
| XVIII | Les Lumières et l’émancipation de la raison. | Montesquieu, Voltaire, D’Alembert et les Encyclopédistes, Diderot, Rousseau, Condorcet… |
| Le renouveau des genres | Diderot, Marivaux, Beaumarchais, Lesage, Choderlos de Laclos |
| L’autobiographie | Rousseau |
| XIX | Le Romantisme, le sentiment de la nature et l’exaltation du moi | Chateaubriand, Hugo, Musset, Vigny, Lamartine, Nerval |
| Le roman du vrai | Balzac, Stendhal, Flaubert |
| Autour du naturalisme | Daudet, Zola, Maupassant |
| La nouvelle | Balzac, Mérimée, Maupassant |
| XX | Héritage et renouvellement | Valéry, Apollinaire, Cendrars |
| Autour du surréalisme | Breton, Aragon, Eluard, Queneau, Prévert, Vian, Char, Michaux |
| Les romanciers s’interrogent | Proust, Céline, Aragon, Malraux, Sartre, Camus |
| Le roman prend diverses formes | Mauriac, Sarraute, Robbe-Grillet, Butor, Tournier, Yourcenar, Giono, Simenon |
| L’absurde | Sartre, Camus, Ionesco, Beckett |
| Les mythes antiques revisités | Giraudoux, Anouilh, Cocteau, Bauchau |
| LITTERATURE FRANCOPHONE | * Négritude : Césaire, Senghor * Aux Antilles : Glissant, Chamoiseau * En Afrique : Birago Diop, Sembene Ousmane, Hampate Ba, C.H. Kane, K. Laye, A  Kourouma… * Au Maghreb : Feraoun, Yacine, Chraïbi, Boudjedra |

**III – FORMATION DU CITOYEN**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Compétences terminales** | **Progression** | | | | | | | | | |
| 1. **Gérer la parole en toutes circonstances de production et de réception, selon toutes les situations de communication dans le respect de son auditoire et de ses interlocuteurs.**  * Voir les compétences requises pour la maîtrise de la langue orale : I-1-1, I-1-2, I-1-3, I-1-4, I-1-5.  Argumenter Le cursus, progressivement, explorera les différents degrés et nuances de l’argumentation, de la formulation simple d’une opinion, à la discussion d’une notion :   * Formuler une opinion * Donner son avis en l’illustrant, critiquer. * Démontrer * Persuader, convaincre. * Classer les arguments selon leur importance ou en fonction de son projet argumentatif. * Comprendre comment s’élaborent les diverses sortes d’arguments. * Elaborer différentes sortes d’arguments. * Discuter une notion en nuançant ses positions.  Percevoir les effets de l’argumentation sur les destinataires  * Percevoir l’organisation des rapports humains dans la confrontation d’idées. * Percevoir l’influence des diverses sortes d’arguments sur les interlocuteurs. | 1 | 2 | | 3 | | | | 4 | | |
|  | TC | O | S | SES | LA | T | S | SES | LA |
| S  A  S  S  S  S  S  S  S  S  S | S  C  A  S  S  S  A  S  S  S  S | S  C  A  S  S  S  A  S  S  S  S | A  C  C  A  A  A  C  A  A  A  A | A  C  C  A  A  A  C  A  A  A  A | A  C  C  A  A  A  C  A  A  A  A | A  C  C  A  A  A  C  A  A  A  A | C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C | C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C | C  C  C  C  C  C  C  C  C  C  C |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Compétences terminales** | **Progression** | | | | | | | | | |
| 1. **Découvrir des façons de voir, de penser ou de sentir.**  * Découvrir les façons de voir, de penser ou de sentir de sa propre communauté. * Découvrir les façons de voir, de penser ou de sentir d’autres communautés culturelles.  1. **Exercer son esprit critique.**  * Prendre personnellement une certaine distance par rapport aux manières de penser, d’agir ou de sentir propres à sa communauté ou à d’autres communautés. * Distinguer :   + l’essentiel de l’accessoire   + le réel de l’imaginaire   + le vraisemblable de l’invraisemblable,   + le fait de l’opinion   + le réel du virtuel. * Identifier l’énonciateur du texte, son regard (naïf, critique, ironique…), le destinataire. * Identifier les valeurs inhérentes au texte et l’idéologie qui peut les sous-tendre (racisme, colonialisme, communisme…) * Commenter ou critiquer librement un discours en utilisant les outils de l’argumentation, et en respectant les règles de la communication. | 1 | 2 | | 3 | | | | 4 | | |
|  | TC | O | S | SES | LA | T | S | SES | LA |
| S  S  S  S  S  S  S | S  S  S  A  S  S  S | S  S  S  A  S  S  S | A  A  A  C  A  A  A | A  A  A  C  A  A  A | A  A  A  C  A  A  A | A  A  A  C  A  A  A | C  C  C  C  C  C  C | C  C  C  C  C  C  C | C  C  C  C  C  C  C |

### PROGRAMME DETAILLÉ DE FRANÇAIS

**OBJECTIFS DE LA PREMIÈRE ANNÉE** :

Consolider les acquis antérieurs et constituer une première étape dans la réalisation des buts fondamentaux de l’enseignement du Français au secondaire, à savoir :

1. **Maîtrise de la langue**
2. **Formation d’une culture**
3. **Formation du citoyen**

**Démarche :**

**Une progression ‘’ en spirale’’ :**

Beaucoup de notions constituant le programme de la première année du Secondaire étaient déjà en chantier dans le 3e cycle du fondamental, et le resteront jusqu’à l’année suivante, voire jusqu’à la fin du Secondaire. Comment un apprenant progresse t-il dans l’acquisition d’une notion ? Progresse l’individu qui dans une situation problématique, confronté à des difficultés neuves, parvient à ‘’ se tirer d’affaire’’, en mobilisant et en mettant en œuvre ses savoirs, ses savoirs–faire et des attitudes adéquates. Progresse celui qui surmonte des difficultés nouvelles en s’appuyant sur les compétences et les savoirs qu’il a acquis auparavant et qui s’approprie ainsi de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences. Pour les faire progresser l’enseignant proposera donc aux apprenants, des tâches de difficultés croissantes s’appuyant sur les savoirs antérieurs. Une même situation de communication devra donc être abordée à différents degrés de complexité pendant le cursus.

**Décloisonnement**

Les compétences d’écoute, de parole, de lecture et d’écriture ne seront ici distinguées que par souci de clarté et de précision méthodologique. Ces compétences qui, dans la réalité, sont rarement séparées, seront autant que possible associées et combinées dans les activités de classe.

**I- MAÎTRISE DE LA LANGUE**

* + 1. **Parler / Ecouter**

**Démarches : de la nécessité des méthodes communicatives**

La maîtrise orale de la langue Française est un objectif majeur de la première année du Secondaire. C’est par la PRATIQUE INDIVIDUELLE que l’apprenant parviendra à cette maîtrise. L’enseignant veillera donc à privilégier dans la classe, lieu de socialisation par excellence, un espace de parole le plus large possible pour chaque apprenant, par l’utilisation de méthodes communicatives. Il s’agira de donner à chacun ‘’une bonne raison de parler’’ et/ou ‘’ une bonne raison d’écouter’’, par le recours à des situations de communication les plus authentiques possibles. La parole de l’enseignant est là pour accompagner, structurer, encadrer celle de l’apprenant, non pour l’étouffer ni la supplanter. N’oublions pas que c’est l’apprenant qui a besoin de cette pratique, et non l’enseignant.

On veillera tout particulièrement au développement de ces compétences d’expression orale en première année, en mettant l’accent sur l’adaptation de la forme du message à la situation de communication, mais aussi sur l’aisance verbale et corporelle de l’apprenant.

L’enseignant de Français, comme ses collègues enseignant le créole ou les langues étrangères, organisera dans sa classe les activités orales. Les quelques pistes qui suivent l’aideront dans cette organisation.

* L’apprentissage de la parole et de l’écoute ne peut se concevoir que dans un climat favorable à la communication.
* Les activités suivantes donneront lieu à un apprentissage progressif :
  + les travaux par équipes seront l’occasion de développer certaines compétences comme converser à voix bas ou respecter l’ordre et le temps de parole ;
  + les échanges oraux à propos de textes lus (extraits, œuvres complètes) seront organisés par des consignes claires et viseront à développer une attitude positive vis-à-vis de la lecture :
  + tout exposé d’un apprenant sera d’une durée limitée (de cinq à quinze minutes) et portera sur des sujets susceptibles d’intéresser les condisciples et d’augmenter les connaissances culturelles.

Les apprenants /es seront amenés (ées) à interviewer, à interroger, à écouter des personnes extérieures à la classe au cours de visites, d’excusions. Ils /elles /elles écouteront des documents enregistrés (chansons, émissions de radio et de télévision …) Ils / elles adapteront leur parole et leur écoute aux différents interlocuteurs qu’ils / elles rencontreront et aux intentions qu’ils / elles poursuivront : on parle pour divertir, informer, persuader ou enjoindre. On écoute pour répéter fidèlement, pour comprendre l’essentiel d’un message, pour argumenter, critiquer…

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Thèmes** | **Compétences** | **Contenus** | **Stratégies d’évaluation** |
| **Actes de langage** | **I-1-1 Mettre en relation les actes de langage.**   * Adapter l’attitude, la mimique, la gestuelle et la voix à la situation de communication. (S+) | * Manipulation des actes de langage. (saluer, se présenter, prendre congé, demander des informations, passer une commande…) * Intention de communication (divertir, informer, et persuader…) * Emetteur\*/ destinataire\* (nombre, âge, statut, réaction potentielles.) * Conditions contextuelles et matérielles de la communication : type et genre de discours, lieu et temps, matériel dont on dispose.) * Utilisation du corps, des gestes, du souffle. * Débit, rythme de parole, variation des tonalités\*. | Les actes de langage seront utilisés dans les jeux de rôle, les dialogues, les situations de la vie pratique.  Jeu de rôle avec des situations de communication différentes à chaque fois.  Différence entre la gestuelle et la mimique dans la communication |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Thèmes** | **Compétences** | **Contenus** | **Stratégies d’évaluation** |
| **Communication efficace** | **I-1-2 Utiliser des procédés propres à assurer la clarté du message reçu ou produit**   * Illustrer à l’aide d’exemples… * Ecouter et reformuler le discours d’autrui. (S) * Prendre en note le discours d’autrui. (S) * Résumer un discours. * Développer un discours bref. | * + Prononciation, diction, débit.   + Exemples, illustration : adaptation, fonction, insertion.   + Ecoute, reformulation ; paraphrase   + Prise de note d’un compte-rendu, d’une réunion, d’un exposé court.   + Abréviation, symboles, nominalisation.   + Résumé de discours bref et clairement structurés. | Initiation aux abréviations et à leur personnalisation possible.  Initiation à la technique du résumé à partir de discours oraux courts  Technique du développement de passage narratif, argumentatif, explicatif, à partir d’images.  L’enseignant aura recours à l’analyse contrastive\*des prononciations française et créole. Il s’appuiera dans ce domaine sur le programme de 9ème année fondamental pour le renforcer.  Renforcement des acquis de la 9ème année sur la technique du compte-rendu, de la restitution d’idées, de faits, de l’exécution de consignes. On insistera sur la distinction périphrase\* / reformulation subjective\*.  Les matériaux utilises pourront être des enregistrements radio (quels type de reformulation dans l’information quotidienne ?) d’authentiques comptes rendus, exposes, menés par les apprenants.  Approche progressive de la technique de prise de notes jusqu’en 3ème année. La première année est une initiation. La prise de notes se fera sur un passage court et clairement défini par l’enseignant, avec des consignes précises du type : << Un mot pour une idée exprimée>> |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Thèmes** | **Compétences** | **Contenus** | **Stratégies d’évaluation** |
| **Communication efficace** | **I-1-3 Utiliser des moyens non verbaux propres à assurer la clarté du message**   * Exploiter efficacement les ressources corporelles dont on dispose. (S+) * Utiliser efficacement des supports de la communication orale (schémas, illustrations, tableaux…) (A) | * Respiration, pause de la voix, gestes et attitudes, regard. * Choix des supports adaptés à son intention de communication. * Commentaire de supports visuels. | Des exercices de contrôle du souffle et d’expression corporelle permettront à l’apprenant de mieux utiliser le non verbal pour la clarté et l’éloquence du message.  Cette compétence sera atteinte dans une situation de communication la plus authentique possible. On privilégiera les descriptions de supports visuels qui mettent l’apprenant dans la situation d’apporter une information nouvelle à la classe. |
| **Situations de communication** | **I-1-4 Respecter les conventions propres à chaque situation de communication.** | * Dans le compte-rendu (à la suite d’une visite de site, de lectures, de recherches documentaires…) * Dans l’exposé * Dans le récit oral (témoignage, récit d’une expérience personnelle, oralisation de textes littéraires…) * Dans la lecture expressive, dans la récitation (extraits de pièces de théâtre…) * Dans l’expression théâtrale. * Dans le débat. * Schéma de la communication : émetteur\* récepteur\* canal\* code\*, message. * Identification des situations de communication les plus usuelles de la vie personnelle, scolaire et sociale. * Identification et respect des conventions propres à chaque situation de communication et du rôle de chaque participant. | Mise en scène plaçant l’apprenant dans des situations de communication différente pour évaluer l’utilisation des conventions propres à chacune de ces situations  La progression vers la connaissance et la maîtrise des diverses situations de communication doit se faire par étape tout au long du secondaire. Si la plupart des compétences développées en première année restent en chantier en 2ème année, il s’agit de les appliquer à des objectifs de plus en plus complexes et de hausser le niveau des performances exigées selon le principe de la spirale.  Il s’agit là d’oral préparé. On conduira les apprenants à se détacher progressivement de leurs notes, pour s’engager dans une expression orale plus improvisée. Le temps des interventions orales sera progressivement allongé au fur et à mesure du cursus. |
| Thèmes | Compétences | Contenus | Stratégies d’évaluation |
| **Communication efficace** | **I-1-5 Construire une relation de communication efficace et harmonieuse**   * Produire des signes qui favorisent l’écoute : répéter, reformuler, questionner…. * Utiliser des procédés verbaux et non verbaux qui garantissent les relations sociales. | * Intonation, gestuelle, interpellation de l’auditoire. * Répétition, reformulation. * Courtoisie, gestion des tours et temps de parole, demande de parole, respect du <<territoire privé. >> * Formules de politesse | Débat à partir d’un thème choisi entre les apprenants dans le respect de ces principes de communication  Sensibilisation en première année.  Acquisition en deuxième année. |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Thèmes | compétences | | Contenus | | Stratégies d’évaluation |
| **Registres de langue**  **Argumentation** | **I-1-6 Adapter sa parole et son écoute à la situation de communication**   * Distinguer les registres de langue * choisir le registre qui convient à la situation de communication\* (A)   **I-1-7 Argumenter**   * Formuler une opinion * Donner son avis en l’illustrant, critiquer * Comprendre comment s’élaborent différents types d’arguments. | | * Distinction et manipulation des registres\* courant/ familier/ soutenu : (lexique\*, syntaxe\*, marques de politesse…)   Distinction entre fait et opinion  La critique\* (positive et négative)  Illustration d’une opinion  Distinction entre thèse et argument.  Structure d’un argument : idée, développement, illustration | | Les registres de langue seront étudiés en contexte, dans diverses situations de communication orale. On favorisera le document audio authentique. On placera l’apprenant dans diverses situations de communication où il aura à utiliser différents registres de langue. Les apprenants pourront réinvestir leur compétence dans des exercices de passage d’un registre à l’autre.  Le cursus, progressivement, explorera les différents degrés et nuances de l’argumentation\*, de la formulation simple d’une opinion, à la discussion d’une notion : La première année ira vers les acquisitions ci-contre.  L’enseignant veillera à mettre en place en classe des situations de communication où l’argumentation de chacun puisse émerger et se faire entendre. |
| **Thèmes** | **Compétences** | **Contenus** | | **Stratégies d’évaluation** | |
| **Organisateurs textuels** | I-**1-8**  **Maîtriser les faits de langue qui entrent en jeu dans la cohésion et la cohérence du discours.**   * Exprimer différents rapports logiques. * Maîtriser l’usage des connecteurs\*. * Mettre en œuvre adéquatement la progression thématique. * Employer de manière cohérente les pronoms, les déterminants démonstratif et possessifs pour créer des anaphores\* * Utiliser des mots et des expressions qui appartiennent à un registre\* de langue adéquat et qui expriment précisément ce que l’on veut dire. * Respecter les règles de la syntaxe\* | * + Progression, classement des idées   + Utilisation de la chronologie   + Connecteurs\* logiques, spatio-temporels   + Progression thématique\*   + Reprises anaphoriques\* (utilisation de substituts\* lexicaux et grammaticaux pour éviter les répétitions et assurer la progression du thème.)   + Lexique adapté à la situation de communication   + Syntaxe\* du discours oral. | | Prise de parole successive avec utilisation de connecteurs logiques pour faire progresser un argumentaire  Montage de textes oraux à partir d’images  Distinction des types de progression thématique (progression linéaire, progression à thème constant et progression à thèmes dérivés).  Sensibilisation forte en première année.  Acquisition en deuxième année.  Les faits de langue propres au discours oral sont étudiés de façon contextualisée : à travers telle situation de communication, on pourra aborder une notion linguistique, grammaticale, qui servira la maîtrise de cette situation. | |

* + **Situations de communication à travailler en première année du Secondaire**

Pour aborder ou atteindre les compétences ci-dessus, l’apprenant de première année pratiquera en priorité les situations de communication\* suivantes :

L’exposé

|  |  |
| --- | --- |
| Compétences spécifiques | Contenu |
| Ecouter :   * Prendre note d’un exposé court et bien structuré/ de la structure d’un exposé/ des idées essentielles d’un exposé * Répondre à des questions (ouvertes ou fermées) portant sur la compréhension d’un exposé. * Reformuler oralement ou par écrit l’essentiel d’un exposé que l’on a écouté sans prendre de notes. * Repérer l’implication personnelle de l’émetteur dans son message (neutralité ou attitude critique) | * Abréviations, symboles, nominalisation. * Organisateurs textuels (résumé-annonce, liens entre les parties, pause, conclusion-résumé…) * Distinction du thème et des sous-thèmes. * Le ton, \*le volume de la voix, les gestes, les mimiques. |
| Parler   * Parler cinq à quinze minutes devant l’enseignant et ses camarades de classe en adaptant son exposé à son auditoire, sur un sujet clairement défini avec l’enseignant. * Se détacher de ses notes pour oraliser. * S’impliquer personnellement dans son discours à des fins d’expressivité, et pour maintenir l’attention. | * L’adaptation du registre\* de langue. * L’annonce du plan et de la conclusion. * L’utilisation d’un aide-mémoire. * La réduction de la densité de l’information par l’utilisation des substituts lexicaux et grammaticaux. * Les éléments qui favorisent l’écoute : exemples, illustrations, anecdotes, utilisation d’un tableau, de panneaux ou d’une documentation. * Le ton\*, le volume de la voix, les gestes (qui permettent d’illustrer les mots du langage), les mimiques (attitude, posture du corps sans recours à la parole), interpellation de l’auditoire. |

**La réunion / Le débat**

|  |  |
| --- | --- |
| Compétences spécifiques | Contenu |
| Ecouter   * Repérer les différents moments d’une réunion, d’un débat (radiophonique, télévisé, en classe…) * Repérer la /les thèse (s) d’un intervenant et quelques arguments. * Juger si tel intervenant est d’accord avec un autre. Observer la façon dont il marque son accord ou son désaccord. | * Les règles de la prise de parole. * Distinction thèse / arguments. * Marques verbales et non-verbales de l’accord, du désaccord, de la réserve. * Registres\* de langue. |
| Parler   * Choisir le moment propice pour intervenir ou demander la parole à l’animateur. * Enchaîner son propre discours à celui qui précède. * Critiquer le message d’un autre sans agressivité ni complaisance. * Reformuler son propre message si l’on estime qu’il n’a pas été compris. * Respecter son temps de parole. | * Les règles de la prise de parole * Reformulation de parole entendue, marques d’accord et du désaccord, signal d’un changement de sujet, rappel d’un principe. * Manifestations verbales ou non verbales de la politesse. |

**Le récit oralisé**

|  |  |
| --- | --- |
|  | Contenu |
| * Raconter une histoire courte (contes, faits divers) pendant cinq à dix minutes devant l’enseignant et ses camarades de classe. * S’impliquer personnellement dans son récit à des fins d’expressivité. * Préciser clairement les circonstances de l’histoire. * Utiliser le schéma narratif\* et le schéma actanciel de façon cohérente. | * Ton\*, Volume de la voix, gestes et mimiques, interpellation de l’auditoire. * Situation initiale précise au début du récit : qui ? où ? quand ? quoi ? comment ? * Schéma narratif\* et schéma actanciel |

**De la lecture expressive à l’expression théâtrale**

|  |  |
| --- | --- |
| Compétences spécifiques | Contenus |
| * Dire un texte en prose, en le lisant ou en le récitant de mémoire. * Jouer le rôle d’un personnage dans un extrait de pièce de théâtre. * S’impliquer personnellement dans sa diction ou dans son jeu à des fins d’expressivité. * Occuper l’espace disponible en tenant compte de son auditoire. | * Procédés de mémorisation * Choix adéquat d’un rôle. * Débit et volume de la voix, intonation, respiration. * Utilisation du corps, gestuelle. * Occupation de l’espace : déplacement, position par rapport au public. |

**I-2 LIRE**

**Démarches**

**Vers la lecture active et autonome**

La lecture étant un axe prioritaire de l’enseignement du français en première et dernière année du secondaire, doit bénéficier d’une pratique active et continue, concentré e sur des œuvres littéraires dans leur intégralité, des extraits d’œuvre et d’autres documents. La diversité des textes sera un souci majeur du professeur afin de familiariser les apprenants avec de nombreux genres d’écrits. L’enseignant surtout veillera à développer des outils de lecture chez les apprenants afin qu’ils puissent se repérer dans ces diversités littéraires et non littéraires, et devenir des lecteurs autonomes.

**Choix des textes** :

L’unité idéale est bien sûr l’œuvre complète. Puisque les œuvres littéraires ne sont pas facile d’accès, l’enseignant proposera alors des extraits d’œuvres cohérents sur le plan narratif ou discursif. Il évitera de faire travailler les apprenants sur des résumés d’œuvres qui ne présentent pas les qualités littéraires de l’original :

**Liaison/ lecture/ écriture** :

Pour faciliter la structuration du programme, les compétences <<lire>> et <<écrire>> ont été traitées de manière séparée. Néanmoins, la lecture apparaît comme le préalable nécessaire à tout apprentissage d’écriture. Les deux apprentissages seront inter-reliés dans les séquences d’enseignement/ apprentissage. Cette relation réciproque concerne la maîtrise des genres et des types de textes aussi bien que celle de la langue. Cela ne signifie pas que toute lecture doive obligatoirement déboucher sur une production écrite, ni qu’il faille mesurer la qualité de toute œuvre littéraire à l’aune de ses propres compétences en écriture.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Thèmes** | **Compétences** | **Contenus** | **Stratégies d’évaluation** |
| **Implicite / explicite** | **I-2-1 construire le (s) sens littéral (littéraux) : ce que le texte dit explicitement**   * Repérer les indices visuels d’organisations du texte. * Repérer les mots inconnus en émettant des   hypothèses sur leur sens en s’aidant du contexte et éventuellement des dictionnaires.   * Donner un sens aux phrases successives pour conférer une cohérence au texte. * Hiérarchiser les informations. | * Les indices visuels d’organisation du texte : titres, chapeaux introducteurs, paragraphes, graphie. * Champs sémantique\* d’un mot : sens générique, sens contextuel. * Utilisation d’une entrée de dictionnaire. * Progression du thème / des idées / des informations. * Hiérarchie des informations. * Liens logiques | L’enseignant saisira toutes les occasions offertes par les textes pour accroître le bagage lexical des apprenants. Il veillera notamment à leur donner des outils pour élucider eux-mêmes le sens des mots rencontrés par le contact permanent des divers types de dictionnaires. |
| I-2.2 Construire le sens implicite\* du texte : ce que sous-entend le texte   * Mettre en relief le sens implicite d’un texte. * Identifier les endroits du texte qui demandent une interprétation. | * Champs sémantique\* : sens * propre\* / sens figuré\*. * Explicite\* / implicite\* * Présupposés\* * Ellipses\* * Figure de style \* : métaphore\*, * métonymie\*. * Enoncés énigmatiques. * Liens logiques implicites. | L’implicite\* demandera une sensibilisation progressive jusqu’en 3ème année du secondaire.  En première année, il sera abordé à travers des textes littéraires mais aussi non littéraires afin de montrer qu’il appartient à tous les registres\* de langue : ainsi on montrera que le registre de la langue quotidienne utilise aussi des figures de style\* : << le soleil se lève >>. Mais ces figures sont << désactivées >> car trop communes. |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Thèmes** | **Compétences** | **Contenu** | | **Stratégie d’évaluation** |
| Lecture / situation de communication | **I-2.3 Orienter sa lecture en fonction de la situation de communication\***   * Tenir compte des facteurs qui influencent la lecture : contexte de production, connaissance préalable du lecteur, projet du lecteur. * Adapter son mode et son rythme de lecture aux spécificités du texte et aux finalités de la lecture. | * Contexte\* de production * Contexte\* de narration * Information contenue dans le paratexte\* : 1ère et 4ème de couverture. * Projet de lecture * (connaissances du monde, des caractéristiques des textes et de la langue.) | | En première année, on poussera l’apprenant à s’interroger systématiquement sur la situation de communication proposée par un texte. C’est par la pratique des lectures les plus diversifiées possibles que l’apprenant acquerra ce réflexe. |
| **Thèmes** | **Compétences** | | **Contenu** | **Stratégie d’évaluation** |
| **Types de lecture** | * **I-2.4 Mettre en œuvre différentes stratégies de lecture, en fonction de son projet et de la nature des œuvres en présence.** * lire pour chercher un renseignement, * lire pour mémoriser, * lire pour agir, * lire pour expliquer * lire pour rechercher des arguments, pour constituer une documentation… | | * Lecture cursive\*.(A) * Lecture analytique\*(qui réinvestirera les outils de lecture proposés de 2- 6 à 2-12) (S) * Lecture documentaire\*(S+) * Lecture expressive\*(A) | Production de documents à partir de thèmes de Recherche.  Lecture de mode d’emploi et application  La lecture documentaire (recherches diverses…) sera aussi favorisée.  La lecture analytique fera l’objet d’une initiation en première année, servant surtout à fournir des outils de lecture à l’apprenant, et à jalonner de repères ses lectures autonomes. Sa méthodologie devra être pleinement acquise en 3ème année.  La lecture expressive sera travaillée en lien avec les compétences de production orale (voir I-1-2, 3,4.) |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Thèmes** | **Compétences** | **Contenus** | **Stratégies d’évaluation** |
| **Genres** | **I-2-5 Interpréter différents genres d’écrits** :   * Identifier les différents genres d’écrits * Comprendre les différents genres d’écrits. | * + Nouvelle\*, conte\*, fable\*, roman\*(A)   + Comédie\* /Farce\*(A)   + Genres littéraires :   - Le récit\* : nouvelle\*, conte\*, fable\*, roman\*.  -Le théâtre : la comédie\*, la farce\*…  - -La littérature d’idées : initiation aux textes argumentatifs : l’essai\*, l’article de presse…   * Genres\*non littéraires * Repérer la présence dans un même texte de différents genres (genre dominant…)   + Initiation aux textes argumentatifs : essai\*, article de presse.   + Editorial\*, fait divers, texte documentaire, fiche technique, mode d’emploi, petite annonce, encart publicitaire, article de presse. | Comparaison de plusieurs genres de textes (littéraires et non littéraires)  Dominante à l’intérieur d’un texte littéraire et non littéraire  Toute grande catégorie de textes, définies par des propriétés formelles et sémantiques, mais aussi sociales et historiques est un genre.  Les genres sont à aborder dans leur diversité, du littéraire au non littéraire: En première année, les genres retenus (voir ci-contre) sont à aborder sous l’angle des critères qui les définissent. Ce sont ces critères qui doivent être acquis à l’issue de la première année.  Les genres propres à accueillir l’argumentation feront seulement l’objet d’une sensibilisation en première année. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Thèmes** | **Compétences** | **Contenus** | **Stratégies d’évaluation** |
| **Types de texte** | **I-2-6 Interpréter les différents types\* de textes (=les intentions d’un texte)**   * + - Identifier le type dominant (l’intention dominante) d’un texte littéraire.     - Repérer la présence dans un même texte de différents types textuels | * Intention(s) du narrateur :   type dominant /type secondaire.   * Caractéristiques des textes narratifs, descriptifs, argumentatifs, explicatifs, injonctifs, expressifs, impressifs… | Comparaison de différents types de texte  Le pôle argumentatif et le pôle narratif seront étudiés parallèlement tout au long du cursus du secondaire. La première année privilégiera l’étude des textes narratifs, mais initiera à l’argumentatif. En troisième année la tendance se sera inversée et le pôle argumentatif sera prépondérant. |
| Thème | Compétences | Contenu | Stratégie d’évaluation |
| Situation d’Énonciation | **I-2-7 Interpréter la situation d’énonciation d’un texte.**   * Identifier les différents éléments de la situation d’énonciation dans un texte * Identifier qui parle à l’intérieur d’un texte * Relever la /les prise (s) de position à l’intérieur d’un texte. | * Enoncé\*, énonciateur\*,   récepteur\*.(A)   * Marques de l’énonciation\*(A) * Lieu et moment de l’énonciation.(S+) * Point de vue \*(focalisation\*zéro,   interne, externe(S)   * Phénomènes de modalisation\*.(S) * Les paroles rapportées. (S) | Identification de la situation d’énonciation\*(qui parle à qui, dans quel temps et quel lieu).  Différence entre la situation d’énonciation\* et la situation de l’énoncé\*.  L’apprenant saura aussi identifier la focalisation\*dominante d’un texte. En 2ème et 3ème année, il abordera des phénomènes de modalisation \*et de focalisation \*plus complexes, nécessitant une analyse plus subtile |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Thèmes** | **Compétences** | **Contenus** | **Stratégies d’évaluation** |
| **Conditions d’écriture** | **I-2-8 Interpréter les caractéristiques liées au contexte\*de production d’un texte. (S)** | * Contexte historique * Biographie * Ecole, mouvement, période,   tendance…   * Convention, règles   (vraisemblance,  bienséance…)   * Condition de réception : * lecteur/auditeur/   spectateur, public   * Critique | L’histoire littéraire ne fera pas l’objet de cours magistraux spécifiques, sinon très ponctuels : on préférera dans une étude de textes voir l’influence du contexte de production sur l’œuvre.  A la suite de sa séquence autour d’une œuvre ou d’un groupement de textes, l’enseignant peut proposer aux apprenants des outils pour repérer et mémoriser les éléments d’histoire littéraire rencontrés dans les lectures : tableaux synoptiques, frises chronologiques… |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Thèmes** | **Compétences** | **Contenus** | **Stratégies d’évaluation** |
| Tonalité | **I-2-9 Interpréter les tonalités\* et registres\* d’un texte.**   * + Identifier les caractéristiques propres aux textes comiques, lyriques, épiques, polémiques, didactiques.   + Repérer dans un même texte la présence de différents registres\*. | * Tonalités\* comiques (A), lyriques (S), polémiques (S) didactiques (S). | Le théâtre et sa tonalité\* comique seront un objet d’étude complet en première année. Mais les textes narratifs, poétiques seront l’occasion de croiser d’autres tonalités auxquelles l’apprenant sera sensibilisé. En première année, on n’insistera cependant pas trop sur les terminologies liées aux registres\*. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Thèmes** | **Compétences** | **Contenus** | **Stratégies d’évaluation** |
| **Les entrées de textes** | **I-2-10 Utiliser les différentes entrées par genre\*, type\*, énonciation\*, contexte\*, tonalité\* pour construire sa lecture littéraire (S+)** | genre\*, type\*, énonciation\*, contexte\*, tonalité | Pour un même texte l’apprenant devra utiliser diverses entrées pour l’analyser  Cette compétence trouvera son aboutissement en 3ème année, on se contentera en 1ère année de montrer aux apprenants que l’analyse littéraire nécessite une organisation méthodique particulière, et on s’attachera à les guider progressivement vers cette organisation. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Thèmes** | **Compétences** | **Contenus** | **Stratégies d’évaluation** |
| **Diversité des textes** | **I-2-11- Découvrir la diversité des textes littéraires. (S+)** | * Distinction texte littéraire/ texte non littéraire   genre\*, type\*, énonciation\*, contexte\*, tonalité | Il s’agit ici de lutter contre une utilisation techniciste des textes littéraires : ils ne peuvent être sclérosés dans des schémas. On peut utiliser les outils techniques (types, genres…) pour y repérer des tendances, des dominantes, mais ils ne sont pas réductibles à une norme. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Thèmes** | **Compétences** | **Contenus** | **Stratégies d’évaluation** |
| **Valeurs / idéologies** | **I-2-12- Exercer son esprit critique**.   * Établir la différence entre des éléments contradictoires      * Identifier l’énonciateur\* et le destinataire\* du texte. (S+) * Identifier les valeurs inhérentes aux textes et l’idéologie qui peut les sous-tendre (racisme, Colonialisme, communisme …) (S) | * + L’essentiel / l’accessoire   + Le réel / l’imaginaire   + Le vraisemblable / l’invraisemblable   + Le fait / l’opinion   + Le réel / le virtuel.   + Enonciateur\* / destinataire\*   + Valeurs (morales, culturelles, politiques…) | Sensibilisation aux allusions rencontrées, en lien notamment avec le programme de sciences sociales ; le degré de complexité des notions liées au repérage des valeurs et des  idées évoluera jusqu’en 3ème année. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Thèmes** | **Compétences** | **Contenu** | **Stratégie d’évaluation** |
| **Images / audiovisuel** | **I-2-13 Décoder les images et les productions audiovisuelles**   * Identifier les éléments spécifiques du langage iconique\*(BD…, dessin, peinture, photo…) et audiovisuel (cinéma, télévision) (S+) * Analyser les rapports entre : le visuel et le verbal, dans l’œuvre théâtrale surtout | Éléments spécifiques du langage iconique\* (B.D..., dessin, peinture, photo….) : Points de vue\*, plans, choix de couleurs et de lumière, symboles et conventions …  Éléments spécifiques du langage audiovisuel (cinéma, télévision) : Point de vue\*, plan montage, conventions…  Rapport texte de théâtre / opinion de mise en scène | Dans la perspective de l’argumentation, on étudie plus particulièrement l’image publicitaire et le dessin d’humour, il s’agit de faire travailler les apprenants sur leur environnement iconique afin qu’ils soient capables d’en décrypter l’influence et les messages et de les amener à s’exprimer sur ces phénomènes ils serviront donc de supports pour la sensibilisation à l’argumentation. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Thèmes** | **Compétences** | **Contenus** | **Stratégies d’évaluation** |
| **Lexique** | **I-2-14 Enrichir ses connaissances lexicales**   * Expliquer le sens des mots inconnus en ayant recours au contexte. * Expliquer le sens des mots inconnus en ayant recours à la famille lexicale\*. * Expliquer le sens des mots inconnus en ayant recours au dictionnaire. * Expliquer le sens des mots inconnus en ayant recours à l’étymologie\*. (S) * Utiliser la synonymie\* ou la périphrase\* pour l’explication ou la reformulation lexicale. * Vérifier si le sens qu’on donne aux mots rencontrés dans les textes correspond au sens ou à l’un des sens qui leur est généralement attribué | Sens générique / sens contextuel.   * Famille lexicale\* * Formation des mots par dérivation\*, composition\*. * Utilisation d’un article de dictionnaire : champ sémantique\*. Étymologie\*, évolution… * Repérage et utilisation de l’étymologie\*. * Reformulation, explicitation par la synonymie\* et la périphrase\*. | L’enseignant saisira toutes les occasions offertes par les textes pour accroître le bagage lexical des apprenants. Il assurera cet apprentissage tout en se gardant des leçons trop systématiques. cela implique que l’enseignant ;  - attire l’attention sur les termes qu’il juge nouveaux pour les apprenants et surtout, les sens particulières que prennent, en certaines circonstances des termes couramment utilisés.  - Donne des outils aux apprenants pour élucider eux-mêmes les problèmes lexicaux par le contact permanent des divers dictionnaires,  - Vérifier régulièrement, en situation de communication, la connaissance et la compréhension des acceptions et des vocables nouveaux ;  - Fixe la connaissance par la répétition et la réutilisation des termes nouveaux |

**Genres dont la lecture doit être favorisée en première année du secondaire**

(Voir<< Savoir culturels >> pour le corpus d’œuvres proposées)

**Pour aborder et atteindre les compétences ci-dessus, l’apprenant de première année pratiquera en priorité la lecture des genres suivants, (toute liberté est bien sûr laissée au professeur pour faire lire et découvrir aux apprenants d’autres genres, en compléments à ceux-ci) :**

**Le récit de fiction**

Les apprenants liront des romans\*, des nouvelles\*, des contes\* des fables\*. Ils seront en outre initiés à l’un ou l’autre des genres de récits suivants : policier, fantastique\*, sciences fictions\*, aventures, sentimental, historique. Les récits courts (nouvelles\*, contes\*, fables\*,…) feront le plus souvent possible l’objet d’une lecture intégrale, en classe ou à domicile. On privilégiera l’étude d’extraits d’œuvres romanesques, mais l’enseignant tâchera de faire lire aux apprenants au minimum deux romans complets, en alternant lecture personnelle à la maison, et étude d’extraits en classe.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Thèmes** | **Compétences** | **Contenus** | **Stratégies d’évaluation** |
| **Récit de fiction** | * **Résumer une histoire** * Repérer les grands moments de l’histoire * Repérer un portrait, un décor, une morale.   des paroles, des actions, des sentiments et des pensées de personnages. | * Les étapes du schéma narratif\* ; Les composantes du schéma actanciel\*. * L’implicite\* : le présupposé\* et le sous-entendu ; la notion d’indice | Production de résumés après lecture d’extraits de textes ou d’ouvrages. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Thèmes** | **Compétences** | **Contenus** | **Stratégies d’évaluation** |
| **Genres littéraires** | **Distinguer les caractéristiques propres aux genres\* de la nouvelle\*, du conte\*, de la fable\* : initiation aux caractéristiques romanesques.**   * Maîtriser la chronologie du récit * Étudier les caractéristiques de la narration | Genres\*, nouvelle\*, conte\*, fable\*, roman\*.  Les grandes bases de jugement d’un récit : vraisemblance, respect des lois du genre, procédé de la narration, identification avec un personnage.  Les éléments permettant la vraisemblance d’un récit.  Auteur / narrateur et narrataire /personnage.  Focalisation  Cadre spatio-temporel  Organisation chronologique : retour en arrière\*, anticipation\*, ellipse\*  Les pactes de lecture : convention tacite entre l’auteur et le lecteur | Distinction des caractéristiques propres à la narration  Utilisation des schémas narratif et actanciel  Distinction : auteur/narrateur/narrataire et personnage |

**Le texte dramatique\***

Le théâtre n’a de raison d’être que s’il débouche sur la représentation. Il sera donc étudier le plus concrètement possible, dans les circonstances qui lui sont propres c’est à dire le jeu, et la mise en scène : mise en scène d’extrait dans la classe, projection de théâtre filmé, spectacle…Il s’agit de stimuler chez les apprenants le plaisir du

Spectacle.

En première année du secondaire, les pièces seront surtout choisies dans les registres\* comiques. On n’exclura pas les autres registres dramatiques, en tenant compte du niveau, des goûts et centres d’intérêt des apprenants.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Thèmes** | **Compétences** | **Contenus** | **Stratégies d’évaluation** |
| **Théâtre** | **Préparer une mise en scène**   * Lire une pièce de théâtre ou un extrait * Proposer un décor * Créer un personnage * Faire vivre un personnage | * La spécificité des genres théâtraux : la comédie, la farce principalement. * Étude de la syntaxe et de la ponctuation * L’étude du monde théâtral. * L’étude des conventions et procédés théâtraux : coup de théâtre\*, quiproquo\*, aparté\*, monologue\*, (en l’absence de tout narrateur, il peut servir à faire connaître la pensée <<secrète>> d’un personnage ou à raconter le hors - scène), la scène d’exposition\*… * Étude de l’ensemble des mouvements, des gestes, des attitudes, des voix et des silences des personnages. * Le rapport entre les personnages * Le rôle du décor (visuel et sonore), de l’éclairage, des costumes, du maquillage, des accessoires… | Relevé des spécificités d’une pièce de théâtre.  Utilisation d’un registre de langue adapté à la scène.  Montage de textes de théâtre (exploitation des situations de la vie courante…).  Analyse de la prosodie dans le cadre d’une mise en scène. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Thèmes** | **Compétences** | **Contenus** | **Stratégies d’évaluation** |
| **Article de presse** | **Analyser la structure d’un article de presse**   * Distinguer les genres journalistiques. * Adapter sa lecture en fonction de différents genres journalistiques | Articles d’information et  Articles de commentaire.  Dessins de presse  Article d’information : (la brève, le filet, le reportage, l’interview, l’enquête, l’encadré)  Article de commentaire : L’éditorial, la chronique, les critiques, tribune libre (via les réseaux sociaux)  Analyse de la structuration d’un article de presse : (titres, chapeaux…) | Identification de genres journalistiques, à l’aide d’indices caractéristiques.  Ebauche d’un court article de presse.  Analyse de la lecture en fonction du genre journalistique (intonation, débit, pause, posture…) |

**I-3 Ecrire**

**Démarches**

**Liaison lecture / écriture**

Voir I-2, p : 12

**De la nécessité du décloisonnement** :

La maîtrise de la langue écrite s’acquerra par une production fréquente et régulière de chaque apprenant.

L’apprentissage de l’écriture passe non seulement par des activités de lecture (voir <<liaison lecture- >>, 1-2, p.13), mais aussi par des exercices d’entraînement portant sur une difficulté particulière, et par des activités de structuration. Les compétences et savoirs linguistiques listées ci-dessous constituent la matière potentielle de ces exercices et de ces activités. Mais l’enseignant veillera surtout à résoudre les problèmes d’écriture qu’il a pu observer dans les travaux de ses apprenants.

Production écrite, grammaire, orthographe seront surtout travaillées de façon décloisonnée, c’est-à-dire que les activités et exercices portant sur la langue sont intégrés à l’apprentissage de l’écriture, mais aussi à celui de la parole. Toutefois le décloisonnement n’implique nullement l’abandon de leçons de synthèse ponctuelles et motivées par les besoins des apprenants.

**Des objectifs de production écrite clairement définis**

Il est primordial que l’enseignant assigne aux apprenants un projet d’écriture, et les aide à définir clairement la situation d’énonciation\* de leur production écrite : narrateur\*, destinataire\*, circonstance de temps et de lieu. Il est souhaitable aussi qu’il leur indique quel(s) effet(s) leur texte est censé produire sur le destinataire\* potentiel. Bref, les consignes doivent être claires, ciblées. Les apprenants doivent aussi réinvestir, dans leurs écrits, ce qui a été vu en lecture.

**Des critères clairs pour toute production écrite**

Si l’apprenant sait clairement ce qu’il doit produire, l’enseignant pourra clairement l’évaluer selon les objectifs préfixés. La grille d’évaluation se construira donc avec les consignes de production écrite. Elle tiendra compte des compétences listées ci-dessous, mais aussi et surtout de la spécificité du travail demandé. À chaque travail de production écrite sa propre grille d’évaluation.

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Thèmes | | Compétences | | Contenus | | Stratégies d’évaluation | |
| **Texte narratif / texte descriptif** | | **1-3-1 Orienter son écrit en fonction de la situation de communication\*.**   * Narrer des événements, une histoire, * Décrire des objets, des lieux, des personnages, * Exprimer des émotions, des sentiments chez le destinataire. * Choisir un niveau\* de langue et des stratégies de politesse, de prudence, de persuasion, de concession, en tenant compte des facteurs qui déterminent l’écriture. | | * Identification et utilisation cohérentes d’une situation de communication\* * Types\* de textes, (intention, projet du scripteur) * Le destinataire\* : nombre, âge, statut, réactions potentielles. * Les conditions contextuelles et matérielles de la communication : lieu et temps, contraintes socioculturelles. | | Organisation d’ateliers de production avec des critères de production clairement définis par l’enseignant  Adaptation d’un texte selon les caractéristiques d’un lecteur potentiel  L’enseignant s’assurera que la situation de communication est clairement définie, comprise par chaque apprenant qui se lance dans une production écrite. | |
| Thèmes | | Compétences | | Contenus | | Stratégies d’évaluation | |
| **Types / Genres d’écrits** | | **1-3-2** **Produire différents types et genres d’écrits (narratif, descriptif, argumentatif), en relation avec les textes et les œuvres étudiés**.   * Différencier les types **(narratif, descriptif, argumentatif)** et genres d’écrits * Produire des textes de différents types et genres | | * Des écrits d’invention en liaison avec les différents genres, types\* et registres\* étudiés : récits à structures diverses … * Des écrits : (auto)biographie\* (témoignage, récit d’une expérience personnelle…) * Des écrits fonctionnels visant à fixer et restituer des connaissances : prises de notes, compte rendu résumé. * Des écrits argumentatifs liés au récit (fable …), ou permettant d’exprimer et de structurer sa pensée critique * Le destinataire\* : nombre, âge, statut, réactions potentielles. * Les conditions contextuelles et matérielles de la communication lieu et temps, contraintes socioculturelles. | | Production diversifiée de textes selon des types et genres de texte.  Fixation et restitution des connaissances par des exercices sur les textes et les œuvres vus en classe.  (Voir texte narratif)  pour préciser les types et genres de texte retenus dans le programme de première année de secondaire | |
|  | | Compétences | | Contenus | | Stratégies d’évaluation | |
|  | | **1-3-3** **Mettre en œuvre les phases du processus d’écriture.**   * Déterminer le sujet * Mobiliser ses savoirs et son expérience en consultant des ouvrages de références en bibliothèque, en interrogeant des témoins ou des spécialistes pour la recherche des idées * Elaborer une structure logique   - Un schéma narratif\*  - Un plan : classer ses idées selon des axes thématiques, logiques     * Choisir un point de vue\* en mettant en œuvre la progression thématique pour rédiger un texte * Maîtriser l’usage des marqueurs spatio- temporels. * Exprimer différents rapports logiques (cause, opposition, conséquence…) * Éviter les répétitions par une utilisation cohérente de la chaîne des substituts\*. | | * Schéma narratif\* linéaire, SN à chronologie particulière (récit qui commence ex abrupto, situation finale annoncée au début, récit à chute…) * Plan d’exposé, de compte-rendu, initiation au classement des idées argumentatives * Focalisation\* : interne/ externe / zéro. * Progression thématique\* à thème constant, linéaire, éclaté. * Expression des circonstances de temps et de lieux (par l’adverbe, le GN, la proposition subordonnée circonstancielle…) * Circonstances de cause, but, manière, opposition, condition * Procédés de reprise de l’information * Gestion des titres, des paragraphes, des espacements et des alinéas * Vocabulaire fonctionnel en rapport avec les textes étudiés. * Grammaire de texte surtout : agencement / enchaînement des phrases, organisation de la phrase selon le type \* de texte (narratif, description, argumentatif…) ; valeurs temporelles et modales des verbes, | | Production de textes à points de vue variés :  d’abord la focalisation zéro ; puis les deux autres progressivement.  Utilisation, à bon escient, des connecteurs logiques dans de courtes productions pour exprimer la cause, le but, la manière…  Exploitation dans les productions des apprenants du schéma narratif (A).  En première année, les apprenants produiront surtout des textes à un seul point de vue clairement respecté. L’enseignant proposera progressivement des exercices de **changement de point de vue\*.**  Reprise de l’information par la pronominalisation (pronominalisation simple, double pronominalisation) | |

**Orthographe**

En matière d’orthographe, on évitera deux excès inverses. Le premier consiste à en surévaluer l’importance, à dramatiser les erreurs, et à en faire le point central de l’apprentissage de la langue. Une telle attitude ne peut que provoquer le découragement de nombreux apprenants et entraîner un réflexe de rejet chez ces derniers. Le second excès consiste à céder au découragement au point d’abandonner toute exigence de qualité sur le plan : l’orthographe demeure, dans la vie professionnelle, un instrument de sélection trop important pour qu’on la néglige. Mais pour un créolophone, l’orthographe française, est difficile.

L’enseignement-apprentissage de l’orthographe se fondera sur les principes suivants :

* Les << fautes d’orthographe >> suivent le plus souvent une certaine logique, correspondant à ce que l’apprenant entend. Il doit donc prendre conscience de cet écart entre prononciation et graphie\*.
* Une attitude positive des apprenants vis-à-vis de l’orthographe passe par la conviction que des progrès en ce domaine sont possibles, et par la constatation que les erreurs de graphie peuvent nuire gravement à la compréhension du texte par le lecteur, à son intérêt et à son plaisir de lire.
* Pour permettre le transfert des connaissances aux productions personnelles des apprenants, il faudra que ces productions bénéficient d’une attention constante et bienveillante du professeur. Cette dernière consiste, à corriger l’orthographe au maximum de textes écrits pour le cours (travaux de rédaction, cahiers, tests…) à les aider à raisonner et à corriger les erreurs, et à les renvoyer à des ouvrages de références (dictionnaire et grammaire.)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Thèmes | Compétences | Contenus | Stratégies d’évaluation |
| **Orthographe** | **Orthographier correctement ses textes avec l’aide du dictionnaire et d’ouvrages de référence.**   * + Apprécier son texte par une relecture et des corrections   + Présenter le texte en vue d’une potentielle diffusion. | * Orthographe lexicale et grammaticale : consolidation des généralités orthographiques vues en 3ème cycle fondamental.   Sensibilisation à certains accords particuliers (du verbe, de l’adjectif, du participe passé.) | Mise en profit de toutes les occasions de production pour mettre l’accent sur l’orthographe (grammaticale / lexicale) |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Thèmes | Compétences | Contenus | Stratégies d’évaluation |
| **Production écrite** | **I-3-4 Utiliser les techniques et les outils facilitant la production écrite.**   * Utiliser un brouillon * Elaborer un plan * Utiliser divers dictionnaires de façon adéquate (usuels, de synonymes\*, d’antonymes\*…)   Utiliser des grammaires et d’autres manuels traitant de la langue | Plan pour un exposé, pour la planification de son travail, pour organiser des idées…  Utilisation maximale d’un article de dictionnaire, repérage dans les usuels (dictionnaire, grammaire…) | Production de textes à partir des éléments d’un plan  Utilisation des mots dont le sens a été déterminée dans un texte à trous. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Thèmes | Compétences | Contenus | Stratégies d’évaluation |
| **Supports de l’écrit** | **I-3-5 Associer l’écrit à d’autres supports.**   * Associer l’écrit à la parole * Associer l’écrit à l’image | Mise en page d’un journal scolaire  Les éléments d’une publicité…  Prise de notes | Présentation du journal scolaire selon ses principes  Analyse des différentes parties d’une publicité  Il s’agit toujours ici de faire expérimenter en production écrite ce qui aura été étudié en lecture. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Thèmes | Compétences | Contenus | Stratégies d’évaluation |
| **Réécriture** | **I-3-6 Développer la créativité à travers l’écriture.**   * Exploiter les règles et les codes pour exercer l’imagination dans la production écrite | * Récit\* d’invention * Suite de récit\* de fiction * Modification d’étapes dans un récit de fiction | Écriture d’une nouvelle  Production d’une fable  Invention d’un conte  Voir ci-dessous pour les travaux d’écriture particulièrement conseillés au cours de cette première année du secondaire |

**Genres\*et types\* dont la production écrite sera favorisée en première année du secondaire**

Pour aborder ou atteindre les compétences ci-dessous, l’apprenant de première année pratiquera en priorité l’écriture des genres et types suivants. Toute liberté est bien sûr laissée au professeur pour encourager les productions écrites complémentaires.

L’enseignant recommandera aux apprenants des textes en liaison avec ce qui aura été étudié en lecture. Il visera à diversifier autant que possible les genres de textes à produire, tout en programmant la progression des apprentissages. Un total de huit travaux écrits de production par année scolaire, en rapport avec les compétences et savoirs qui suivent, est un minimum.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Thèmes | Compétences | Contenus | Stratégies d’évaluation |
| **Récit de fiction** | **Produire un récit de fiction**   * Compléter un récit donné, amputé de sa fin, de son début ou d’une partie médiane. * Créer un début de récit donnant envie de lire la suite avec ou sans l’aide d’un modèle * Modifier un récit en y insérant correctement une description ou un dialogue * Modifier un récit en changeant le cadre spatio –temporel * Modifier un récit en choisissant un autre narrateur * Modifier un récit en adoptant une autre focalisation\* et en bouleversant l’ordre des événements. | Les étapes du schéma narratif \* ; les composantes du schéma actanciel\*.  Les types de textes\* et leur combinaison ;  La création d’un cadre spatio-temporel.  La narration\* :3ème personne /1ère personne  Les différents points de vue\* (zéro, externe, interne)  Ordre chronologique et bouleversements : rétrospection / anticipation\* | Production de textes à partir d’un début proposé par l’enseignant  Production de textes en fonction d’une focalisation spécifique |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Thèmes** | **Compétences** | **Contenus** | **Stratégies d’évaluation** |
| **Récit factuel** | **Rédiger des textes de récit factuel**   * Raconter un fait ou un événement * Rédiger un compte-rendu de lecture * Rédiger, pour un texte donné, un titre, éventuellement, un sous-titre, des intertitres, un chapeau, un plan, un résumé rapportant ou reformulant les paroles de l’auteur avec objectivité\* * Prendre des notes et les organiser en vue de reproduire l’essentiel d’un discours oral ou écrit | * L’implication plus ou moins forte de l’auteur selon les genres de récit \*. * Le pacte de lecture du récit factuel (l’auteur est censé dire la vérité ; le lecteur est censé le croire.) * Le système de temps du récit factuel.   L’emploi des connecteurs\* de temps.  faits divers, biographie \*, compte-rendu d’événement, résumé de récit, compte –rendu de lecture   * La phrase nominale et la phrase verbale * Les fonctions de résumé et d’accroche du titre, du chapeau et des intertitres. * Les abréviations et les symboles * Les différentes manières de structurer des notes * La mise en page * Les facteurs de lisibilité   -la longueur des phrases,  -Les organisateurs textuels (titrages, chapeau, ou sommaire, illustrations, paragraphes homogènes, connexions explicites...)  - Les explications du vocabulaire technique. | Présentation d’un compte-rendu de lecture, d’un extrait de texte ou d’une œuvre intégrale  Résumé d’un texte (en donnant ses idées essentielles).  Différence entre phrase nominale et phrase verbale |

**II-FORMATION D’UNE CULTURE**

Le cours de français de première année doit donner aux apprenants des repères clairs sur l’organisation, l’évolution d’une culture littéraire. Ces repères se matérialisent par des outils de lecture, de « navigation » à travers les cultures. Les compétences énoncées ci-dessous seront travaillées pendant les 4 années du secondaire, et l’enseignant adoptera une démarche progressive pour mener les apprenants à leur acquisition à l’issue du secondaire.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Thèmes** | **Compétences** | **Contenus** | **Stratégies d’évaluation** |
| **Inter culturalité** | **II-1 Découvrir les relations culturelles constitutives de la littérature haïtienne**   * Découvrir l’influence et les interférences\* des littératures françaises, antillaises et africaines sur la littérature haïtienne tout au long de leur histoire et jusqu’au monde contemporain. * Découvrir les relations culturelles que la littérature haïtienne entretient avec les autres communautés par l’intermédiaire de sa diaspora (France, E.U., Québec, St Dominique, les Antilles...) , | Ecole, mouvement, période, tendance. | Repérage des éléments clés de la culture haïtienne dans les œuvres des auteurs haïtiens  Différence entre école/ mouvement / tendance  Analyse des éléments spécifiques à une école, un mouvement, une période ou une tendance  Analyse de textes d’auteurs francophones de différentes cultures et de différentes périodes.  Cette compétence présuppose le développement de la compétence II-1.II-2 fera l’objet d’une sensibilisation en première année, mais sera surtout développée dans les années suivantes. En première année l’enseignant n’hésitera pas à faire remarquer les interférences entre les cultures au fil des textes étudiés. Mais ce n’est qu’à partir de la deuxième année qu’une véritable démarche de lecture comparée sera développée |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Thèmes** | **Compétences** | **Contenus** | **Stratégies d’évaluation** |
| **Courants littéraires** | **II-2** **Situer un auteur ou un texte dans un ou plusieurs courant (s).**   * Repérer les caractéristiques d’un courant littéraire dans l’œuvre d’ un auteur * Reconnaître dans des œuvres et des textes non étudiés en cours différents traits majeurs des courants qui se sont ainsi constitués. | * Auteur, écrivain, œuvre, spectateur, public. * Genres\*, contraintes formelles, style * Para texte\* préface\*. * Contexte historique * Biographie\* * Ecole mouvement, période, tendances... * Convention, règles | Repérage du contexte donnant naissance à un courant littéraire.  Travaux de Recherche sur les éléments caractéristiques des différents courants littéraires et identification d’au moins 4 auteurs par période en fonction de leurs écrits tout en justifiant leur choix en vous appuyant sur une analyse de leur production littéraire.  L’histoire littéraire ne fera pas l’objet de cours magistraux spécifiques, sinon très ponctuels : on préférera dans une étude de textes voir l’influence du contexte de production sur l’œuvre. De même, on ne considérera la biographie\* de l’auteur que si elle peut éclairer la compréhension du texte. On évitera les lectures biographiques anecdotiques .A la suite de sa séquence autour d’une œuvre ou d’un groupement de textes, l’enseignant peut proposer aux apprenants des outils pour repérer et mémoriser les éléments d’histoire littéraire rencontrés dans les lectures : tableaux synoptiques, frises chronologiques...  Cette compétence (2ème sous compétence) sera surtout développée à partir de la 2ème année |

**AXES THÉMATIQUES ET CULTURELS PROPOSÉS À L’ÉTUDE EN PREMIÈRE ANNÉE DU SECONDAIRE**

**Les compétences ci-dessous seront abordées ou acquises par l’étude de 4 axes thématiques et culturels.**

**L’enseignant organisera sa progression annuelle autour de ces 4 axes, en choisissant les œuvres complètes et groupement de textes adaptés. L’ordre d’étude de ces axes est laissé au choix du professeur.**

**Axe1 : Les procédés comiques\* au théâtre**

**Axe2 : Récits à visée moralisatrice ; fables\***

**Axe3 : mythe\* et contes\***

**Axe4 : La nouvelle\* du XIX- XXème siècle**

**Démarches**

Chaque axe aura comme objet d’étude :

* + Soit une œuvre complète et des extraits d’œuvres complémentaires organisés en groupement,
  + Soit des extraits d’œuvres organisés en groupement.

**Attention ! Il ne s’agit pas d’être exhaustif et de tenter de dresser pour les apprenants un panorama de tout ce que l’axe recouvre. Il s’agit de faire des choix d’œuvres et d’extraits, de les organiser en une séquence cohérente, donnant à l’apprenant UNE entrée parmi d’autres possibles dans un genre, une problématique. Par exemple :**

* Pour l’étude de l’axe 3 : << mythes\* et contes\* >>, l’enseignant pourra choisir un thème pour construire son groupement de textes et sa séquence : ex : les mythes fondateurs, les mythes cosmogoniques (donnant une explication aux éléments naturels), les contes animaliers, les contes de l’amour fou, les contes sur la sirène.
* Pour l’étude de l’axe 4 << Poésie XIX- XXème >>, l’enseignant pourra choisir un thème (le paysage marin, la lumière…) l’étude d’une évolution formelle…

Rappelons la définition du groupement de textes : il est construit autour de problématiques variées : un thème, un topos, un motif romanesque ou poétique, des modalités d’écriture, un genre\*, l’évolution d’un genre ou d’une forme, celle d’un auteur, l’étude d’une œuvre intégrale, les rapports entre la littérature, les arts, la civilisation pour une époque donnée ou pour un mouvement artistique…

Les pages suivantes présentent une liste indicative d’œuvres possibles pour l’étude de ces 4 axes. Elle entend servir de balise pour l’enseignant mais est loin d’être exhaustive. Chaque professeur doit se sentir libre de l’adapter en fonction des possibilités et des intérêts des apprenants.

Liste d’auteurs / œuvres / recueils de littérature pour la première année du secondaire

**Théâtre**

* Langichatte (Théodore Baubrun dit) : << Sketchs >> (Extraits)
* Molière (Jean Baptiste Poquelin) : Le malade imaginaire,
* Tardieu Jean : Un mot pour un autre
* Labiche Eugène, Le voyage de M. Perrichon

**Fables, fabliaux**

* Anonyme : Le Roman de Renart
* Anonyme : Fabliaux et contes du Moyen-Âge
* Esope : Fables
* La Fontaine : Fables
* Phèdre : Fables
* Sylvain Georges, Cric-Crac, <<, fables créoles. >>
* Jules Solime Milscent / L’homme et le serpent

**Mythes et contes**

* Barthélemy Mimi, Contes d’Haïti, Éditions Milan 2011
* Deyta (Mercedes Foucart – Gignard) : Contes des jardins du pays de Ti-Thomas.
* Henri Gougaud : L’arbre d’amour et de sagesse, L’arbre à soleil, La Bible du Hibou
* Grimm : Contes
* Gripari, P. : Contes à l’envers, Conte de la folie Méricourt, Contes d’ailleurs et de nulle part
* Mammeri, M. Contes berbères de Kabylie
* Nau Ignace : Le Lambi, Episode de la Révolution, Isalina
* Ovides : Les Métamorphoses
* Perrault : Contes
* Roy-Fombrun Odette (Contes traditionnels.)

**La nouvelle, XIX – XXème siècle**

* Barbet d’Aurévilly
* Bloncourt Gérald : Yeto ou le palmier des neiges
* Buzzati Dino : Le K
* Bonne nouvelles, nouvelles intégrales choisies par M. Descotes et Jean Jordy ( Ed. .Bertrand (Lacoste)
* Cavé Syto : Le singe du dormeur
* Chamisso Von, A : La merveilleuse histoire de Peter Schlemihl
* Chédid, A : Les Manèges de la vie
* Condé Maryse : Le cœur à rire et à pleurer
* Danticat E. : Krik ? Krak !
* Daudet Alphonse : Lettres de mon moulin
* Depestre René : << De l’eau fraiche pour Georgina >>, in Alleluia pour une femme jardin
* Dominique J.J. : Evasion
* Dorsinville Roger : Gens de Dakar
* Exavier Marc : Numéro…effacé
* Flaubert : Un cœur simple
* Gauthier Théophile : Contes fantastiques
* Guérin Mona : Mi-figue, mi-raisin
* Hibbert Fernand : Masques et visages
* Hoffmann,ETA : L’Homme au sable
* Lahens Yanick : Tante Résia et les dieux, La petite corruption
* Magloire saint-Aude : Dialogues de mes langues et autres textes
* Mars Ketly P. : Mirage-Hôtel
* Maupassant : Le Horla et autres contes fantastiques, Contes d la bécasse, Contes Cruels, Contes normands et parisiens.
* Mérimée : La Vénus d’Ille, Colomba, Carmen, Lokis, Matéo Falcone.
* Ollivier Emile : Passages
* Papillon Margaret : Passion composée, Manmzèl Natacha
* Poe Edgard Allan : Histoires extraordinaires
* Pouchkine, A : La Dame de Pique
* Poujol Oriol Paulette : La fleur rouge
* Revue franco-haïtienne Conjonction : No177, 178, 179, 190, 191, 192 : Anthologie de nouvelles haïtiennes I-II
* Roumain Jacques : La Proie et l’Ombre.
* Saint-natus Joseph Marie : Le Requin borgne
* Trouillot Evelyne : Parlez-moi d’amour, La maison en dentelle de bois
* Trouillot Lionel : Histoires simples
* Vercors : Le Silence de la mer
* Vian Boris : Les Fourmis
* Victor Gary : Nouvelles interdites I, II (ed. H. Deschamps)
* Villiers de l’Isle-Adam : Contes cruels
* Wilde Oscar : Le portrait de Dorian Gray

**III – FORMATION DU CITOYEN**

Cette finalité est transversale, et bien sûr, d’autres cours y contribuent. La classe de français de la première année du secondaire doit donner aux apprenants les moyens de former leur jugement personnel et de l’exprimer de façon à être entendu et compris.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Thèmes** | **Compétences** | **Contenus** | **Stratégies d’évaluation** |
| **Respect de l’autre** | **III-1 Gérer la parole dans des situations de communication variées, dans le respect de son auditoire et de ses interlocuteurs.**   * Voir les compétences requises pour la maîtrise de la langue orale : I-1-1, 1-1-2, I-1-3, I-1-4, I-1-5., I-1-6 | * Voir les contenus pour la maîtrise de la langue orale : I-1-1, 1-1-2, I-1-3, I-1-4, I-1-5, I-1-6. | Choix de registre de langue et de lexique appropriés à la situation de communication  Sensibilisation en première année.  La maîtrise de la langue orale doit permettre à l’apprenant de faire entendre sa voix en privé comme en public, de structurer sa pensée, et de se confronter à l’expression d’autres pensées. |
|  |  |  |
|  |  |  |  |
| **Thèmes** | **Compétences** | **Contenus** | **Stratégies d’évaluation** |
| **Argumentation** | **III-2 Argumenter\***   * Formuler une opinion * Donner son avis en illustrant, critiquer\*. * Comprendre comment s’élaborent les diverses sortes d’arguments. | * Distinction fait / opinion * La critique\* (positive et négative) * Illustration d’une opinion * Distinction thèse / argument * Structure d’un argument : idée, développement, illustration | Organisation de débats  Le cursus, progressivement explorera, les différents degrés et nuances l’argumentation\*, de la formulation simple d’une opinion, à la discussion d’une notion : la première année ira vers les acquisitions ci-contre.  L’enseignant veille à mettre en place des situations de communication\* où l’argumentation de chacun puisse émerger et se faire entendre. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Thèmes** | **Compétences** | **Contenus** | **Stratégies d’évaluation** |
| **Spécificités culturelles** | **III-3 Découvrir les spécificités culturelles**   * Découvrir les façons de voir, de penser, de sentir de sa propre communauté. * Découvrir les façons de voir, de penser, de sentir d’autres communautés culturelles. | * Mythes\*, croyances et pratiques en Haïti / dans d’autres communautés culturelles, d’hier et d’aujourd’hui. * Us et coutume en Haïti / dans d’autres communauté culturelles d’hier et d’aujourd’hui. * Influences culturelles ; * Permanences culturelles * Variations culturelles. | Analyse d’éléments culturels haïtiens et d’autres pays francophones  Utilisation de matériels audiovisuels (images, sons) d’ouvrages pour faciliter l’analyse  Ces découvertes se feront surtout au travers de textes littéraires ou non littéraires étudiés en cours, de lectures personnelles.  En première année les mythes\* fondateurs, contes\* et légendes seront des terrains d’exploration privilégiés pour l’acquisition de cette compétence. Mais des récits\*, nouvelles\* plus réalistes peuvent aussi y mener.  Le groupement de thèmes culturels, une approche intertextuelle de ces thèmes seront les démarches à adopter. |
| **Valeurs / Idéologies** | **III-4 Exercer son esprit critique pour établir la différence entre divers éléments contradictoires**   * + Identifier l’énonciateur du texte, le destinataire\*.   + Identifier les valeurs inhérentes au texte et l’idéologie qui peut les sous-tendre (racisme, colonialisme, communisme, capitalisme, mondialisation…) | * L’essentiel / l’accessoire * Le réel / L’imaginaire * Le vraisemblable / L’invraisemblable * Le fait / L’opinion * Le réel / Le virtuel * Enonciateur / destinataire\* * La notion de valeur (morale, culturelle, politique…) | Distinction des éléments idéologiques    Analyse de textes ciblés autour de la problématique du colonialisme, communisme, racisme, prosélytisme…  Sensibilisation aux allusions rencontrées, en lien notamment avec le programme de sciences sociales : le degré de complexité des notions liées au repérage des valeurs et des idées évoluera jusqu’en 3ème année. |

1. 2 Contenus et mise en œuvre de ces notions seront développés dans les documents d’accompagnement des programmes. [↑](#footnote-ref-1)
2. 3 Des propositions de séquences de travail seront données dans les documents d’accompagnement des programmes détaillés. [↑](#footnote-ref-2)